



LE CHASSEUR ARDENNAIS



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

REDACTION
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
Tél. 3456132

ADMINISTRATION
Avenue de la Brabançonne 80 B - Bte 29 - 1040 Bruxelles
CCP 000-0344969-37 : Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

XI^e MARCHÉ DU SOUVENIR ET DE L'AMITIE



Hommage à la Croix du Commandant Bricart à Bodange.

De face, le lieutenant-colonel BEM Brisy, commandant le 3 ChA et le président national. De dos, le général e.r. Champion, président d'honneur et le colonel BEM Stephany, président du comité organisateur de la MSA.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT D'HONNEUR : Général-major e.r. Lucien CHAMPION
Boulevard du Souverain 213, Bte 1 A — 1160 Bruxelles

PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du bulletin :
Albert HUBERT
R. Gabrielle 59, Bte 2 - 1180 Bxl
Tél. (02) 345 61 32
Bureau : (02) 219 44 50

SECRETARE NATIONAL :
Victor ROBERT
Drève des Etangs 24
1430 Linkebeek
Tél. (02) 538 26 08

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT :
Charles GRIMONSTER
Rue de Villville 41, 6700 Arlon
Tél. (043) 21 14 68

VICE-PRESIDENTS

NATIONAUX :

Gaston EPPE
6741 Vance
Tél. (02) 216 45 73

Joseph ANDRE
Brisy - 6673 Cherain
Tél. (080) 51 73 73

Jean GOFFART
Rue des Rogations, 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

René PIEDBOEUF
Rue des Rhexius 53
4220 Jemeppe-sur-Meuse
Tél. (041) 33 26 45

SECRETARE NATIONAL-ADJOINT :
François GUIOT
Boulevard Lambemont 250
1030 Bruxelles
Tél. (02) 216 45 73

ADMINISTRATEURS :
Administrateur du bulletin :
Lieut.-Colonel Albert RENSON
Avenue Emile Bossert 38
1080 Bruxelles
Tél. (02) 425 04 76

Correspondances :
Albert GUSTIN, adm. adjoint
Av. de la Brabançonne, 80 B -
Bte 29 - 1040 Bruxelles
Tél. (02) 735.84.05

Administrateurs-conseillers :
Col. BEM hon. Jean BORGNIEZ
Square des Latins 60 - Bte 7
1050 Bruxelles
Tél. (02) 649 88 59

Colonel e.r. André LALIERE
Chaussée de Bruxelles 6

TRESORIER NATIONAL :
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171
6700 Arlon
Tél. (063) 21 43 13

C.C.P. de la trésorerie nationale de la Fraternelle :
000-0344969-37

1410 Waterloo
Tél. (02) 354 93 83
Colonel e.r. René MOINY
Rue Petite 29, 5340 Gevezet
Tél. (083) 67 72 18

Délégués des sections :
Emile ANSELME (Huy)
René AUPHENNE (Virton)
Roscius CATIN (Vielsalm)
Emile COLSON (Bertrix)
Eugène DEVOGHEL (Liège)
Roger FRANÇOIS (Florenville)
Georges GILSOUL (Namur)
Albert GUSTIN (Brabant)
Albert LAFONTAINE
Rue du Bru, 129
6741 Vance - Tél. (063) 45.55.03

Yvon LOMRE (Erezée)
Jacques MAUS de ROLLEY (Bastogne)
Joseph MOUZON (Neufchâteau)
Désiré PIROLET (Marche)
Joseph SCHMITZ (Arlon)
Lucien SCHILTZ (Saint-Hubert)
Léon SPOIDENNE (Athus)
Donia VIDART
5395 Vevegnote (Sect. Houffalize)
Tél. (083) 21 17 50

Communications du Président

On voudra bien me pardonner que cet éditorial soit exceptionnellement fort succinct. Je m'en explique.

Rentré de vacances fin septembre, je me suis trouvé devant une montagne de papiers, tant sur le plan professionnel qu'en ce qui concerne la Fraternelle. Plusieurs semaines de travail intensif seront nécessaires pour «digérer» tout cela.

J'ai accordé une priorité — dans mes «loisirs» (!) — au bulletin, c'est-à-dire que je me suis consacré d'abord à mettre au point les dernières copies, à corriger les épreuves, à effectuer les mises en pages, etc... Comme je ne dispose, en fait, que des fins de semaines pour les travaux de longue durée et qu'au surplus, j'ai un surcroît d'obligations extérieures, je n'ai pas voulu retarder davantage la sortie de presse d'un bulletin particulièrement espéré (hum! hum!) et je me suis résigné, dès lors, à ces communications express :

- 1) Quand ce numéro sera distribué, le Conseil d'administration aura tenu séance le 8 octobre à Namur, avec un ordre du jour fort chargé.
- 2) L'événement de cette fin d'année, pour les Chasseurs Ardennais, est la sortie de presse — attendue d'un jour à l'autre quand j'écris ces lignes — du livre du général Champion, intitulé définitivement «Guerre du Sanglier». Je vous renvoie à l'avis ci-après. Cet ouvrage est appelé à un grand succès. Nombre de souscriptions ont déjà été enregistrées; nous en espérons beaucoup d'autres. Que se hâtent les retardataires!

- 3) Ne perdons pas de vue, non plus, l'édition française de «Vinkt 1940» (cf. plus loin).
 - 4) Certains — peu nombreux — n'ont pas encore acquitté leur cotisation 1976-1977. Dernier délai : 31 octobre où finit notre exercice social.
 - 5) La 11e Marche du Souvenir et de l'Amitié a remporté le même succès que les précédentes. Nous aimerions voir plus d'Anciens sur le parcours et aux étapes.
 - 6) J'ai recueilli les échos les plus favorables à propos du rappel du 2e Chasseurs Ardennais, tant en ce qui concerne l'état d'esprit des rappelés et leur engagement physique qu'en ce qui regarde le commandement et les enseignements que l'on peut tirer de cette «formule».
 - 7) Je me réjouis de constater que nos sections multiplient les initiatives sous forme de soirées, excursions, etc... C'est par là notamment que l'on renouvelle et raffermi l'esprit de camaraderie.
 - 8) Nous sommes tous extrêmement peinés de certains décès, et notamment de celui de notre brave porte-drapeau de la section d'Erezée, Joseph Gillet, qui était d'un dévouement exemplaire, présent partout, gouvailleur et parfait camarade, de même que la disparition du lieutenant-colonel Stevelinck, figure particulièrement marquante de Bêret vert.
- Au moment de mettre sous presse, j'apprends aussi le décès du porte-drapeau de la sous-section de Martelange, Albert Pierret, garçon discret et très dévoué.
- A. H.

SECTIONS REGIONALES

ARLON
C.C.P. 000-0980849-82

Président :
Joseph SCHMITZ
Rue des Espagnols 5, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 39 83

Secrétaire :
Alphonse COLLETTE
Rue de la Libération 5, 6702 Attert
Tél. (063) 21 19 81 (privé)

Trésorier :
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 43 13

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE
C.C.P. 000-0701206-90

Président :
Léon SPOIDENNE
Rue du Panorama 7, 6790 Athus
Tél. (063) 37 81 98

Secrétaire :
André PERIN
Rue de l'Athénée 6, 6790 Athus

Trésorier :
Jacky GERSON
Rue de Rodange 12, 6790 Athus

BASTOGNE - MARTELANGE - SIBRET
C.C.P. 000-0240928-77

Président :
J. MAUS de ROLLEY
6653 Longchamps
Tél. (062) 21 21 10

Secrétaire-Trésorier :
Victor LEBEVRE
Rue de Neufchâteau 168
6650 Bastogne
Tél. (062) 21 13 64

BERTRIX
C.C.P. 000-0280547-16

Président :
Edouard KLEIS
Grand-Place 22, 6800 Bertrix
Tél. (061) 41 13 89

Secrétaire-Trésorier :
Emile COLSON
Grand-Place 31, 6800 Bertrix
Tél. (061) 41 10 76

BOUILLON
C.C.P. 000-0512180-20

Président :
Roger HARDY
Quai du Rempart 4, 6830 Bouillon
Tél. (061) 46 67 06

Secrétaire-Trésorier :
Paul CHALON
Rue de la Halpe
6831 Noirefontaine
Tél. (061) 46 69 85

BRABANT
C.C.P. 000-0352242-35

Président :
Albert GUSTIN
Av. de la Brabançonne 80B, Bte 29
1040 Bruxelles
Tél. (02) 735 84 05

Secrétaire :
Roger REUMONT
Rue Elise 85, 1050 Bruxelles
Tél. (02) 648 85 04

Trésorier :
Auguste COLLE
Rue du Noyer 87
1040 Bruxelles Tél. (02) 736 23 64

EREZEE
C.C.P. 000-0818871-94

Président :
Yvon LOMRE
Rue des Combattants, 5460 Erezée
Tél. (086) 47 70 23

Secrétaire-Trésorier :
Joseph BAUDOIN
Rue de l'Ouvrhe 96
5400 Marche-en-Famenne
Tél. (084) 31 16 19

ETALLE
C.C.P. 8239.62

Président :
Gaston EPPE
Rue du Bru 130, 6741 Vance

Secrétaire :
Léon POSTAL
6735 Fratin (Ste-Marie s/Semois)
Tél. (063) 45 51 87

Trésorier :
P. CLAUSE - 6742 Chantemelle

FLORENVILLE
C.C.P. 8048.97

Président :
Roger FRANÇOIS, pharmacien
Grand-Rue 15, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 10 44

Secrétaire :
Joseph JACQUES
Route d'Orval 18, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 22 06

Trésorier :
Marcel JACQUES
Route d'Orval 22, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 22 44

HOUFFALIZE
C.C.P. 000-0762137-08

Président :
Joseph ANDRE
Brisy, 6673 Cherain
Tél. (080) 51 73 73

Secrétaire-Trésorier :
Joseph RICAILLE
Rue Ville-Basse 28
6660 Houffalize
Tél. (062) 28 80 54

HUY
C.C.P. 000-0718009-15

Président :
Emile ANSELME
Rue Sainte-Vérite, 109, 5200 Huy
Tél. (085) 21 25 43

Secrétaire-Trésorier :
Albert DESSAMBRE
Rue Victor Martin 4, 5250 Anthelt
Tél. (085) 21 46 88

LIEGE - VERVIERS
C.C.P. 000-0903416-62

Président :
René PIEDBOEUF
Rue des Rhexius 53
4220 Jemeppe-sur-Meuse
Tél. (041) 33 26 45

Secrétaire :
Julius BARLET
Quai de la Dérivation 43A, Bte 42
4020 Liège - Tél. (041) 43 34 79

Trésorier :
Eugène DEVOGHEL
Quai de l'Ouvrhe 4, 4020 Liège
Tél. (041) 43 29 46

MARCHE-EN-FAMENNE
C.C.P. 000-0325567-35

Président :
Désiré PIROLET
Route de Hologne, 5406 Waha
Tél. (084) 31 16 54

Secrétaire-Trésorier :
Marcel DEVILLE
Thier des Corbeaux 17
5400 Marche-en-Famenne
Tél. (084) 31 16 27 (après 17 h)

NAMUR
C.C.P. 000-0364057-16

Président :
Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Tél. (02) 513 92.35 - 513 94.00
(heures de bureau) - Ext. 385

Secrétaire-Trésorier :
Léopold MISSON
Rue de l'Eglise 6, 5820 Spy
Tél. (071) 78 57 60

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT
C.C.P. 000-0715193-12

Président :
Joseph MOUZON
Rue de l'Eglise 50
Les Fossés
6736 Assenois
Tél. (063) 43 31 34

Secrétaire-Trésorier :
Théo LEDENT
Route de St-Pierre 11
6600 Libramont
Tél. (061) 22 24 77

SAINT-HUBERT
C.C.P. 8001.73

Président :
Jean GOFFART
Rue des Rogations 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

Secrétaire-Trésorier :
Lucien SCHILTZ
Route de Paix 23 - 6900 St-Hubert
Tél. (061) 61 11 32

VIELSALM
C.C.P. 000-0870976-13

Président :
Roscius CATIN
Rue des Combattants 8
6590 Vielsalm
Tél. (080) 21 64 77

Secrétaire :
Joseph HAIDON
Rue Ruxthil 15, 6688 Liernux

Trésorier :
Emile GOOSSE
Avenue de la Salm 10
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 67 45

VIRTON
C.C.P. 000-0729100-48

Président :
René AUPHENNE
Champ 24, 6763 Dampcourt
Tél. (063) 57 77 18

Secrétaire-Trésorier :
Constant GRUSLIN
Av. Wauers, 85, 6762 Saint-Mard
Tél. (063) 67 78 98

1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS
BPS 14 - 4090 FBA - C.C.P. 8223.03

Président :
Adjudant-chef retraité
Robert MOTTE

Secrétaire-Trésorier :
Adjudant Marcel LEURIS

LE LIVRE DU GÉNÉRAL CHAMPION A PARU

TITRE DÉFINITIF :

GUERRE DU SANGLIER

Sous-titre : Mai 1940 - LES CHASSEURS ARDENNAIS AU COMBAT

Le titre de l'ouvrage de notre président d'honneur, le général e.r. Lucien Champion, a été modifié, sur la suggestion de l'éditeur. Rappelons que cette œuvre couvre l'historique de tous les régiments de tradition ardennaise et la lutte continuée par les Bêrets verts dans les camps de prisonniers de guerre, les camps de concentration et les maquis. On y trouve enfin la liste de tous nos morts, telle qu'elle a pu être reconstituée après de minutieuses recherches.

Le livre du général Champion sera sorti de presse au moment où paraîtra ce bulletin, et les premiers souscripteurs seront déjà en possession de leur exemplaire ou vont le recevoir.

Nos membres peuvent toujours souscrire au tarif préférentiel de 320 F, en respectant les recommandations contenues dans notre précédent numéro : **REMPLIR OU RECOPIER LE BON DE COMMANDE ET verser 320 F au CCP de la section.**

Hâtez-vous... si vous souhaitez recevoir cet ouvrage rapidement!

ACHETEZ ET PROPAGEZ LE DRAPEAU DE L'ARDENNE

DANS NOS UNITES

Au 20 A

FASTES ET REMISE DE COMMANDEMENT

Les fastes du 20e Bataillon d'Artillerie, ancien Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais, sa dérouleront à Warl le vendredi 4 novembre après-midi.

A cette occasion, le lieutenant-colonel BEM Duchateau remettra son commandement au lieutenant-colonel BEM Bodart.

AU 4e CHASSEURS ARDENNAIS

«Le Groin», bulletin de liaison du 4e Chasseurs Ardennais, bataillon de garde de la province de Luxembourg, en est à son numéro 4 et demeure toujours aussi fringant.

Les officiers de l'EM, ainsi que les commandants de Cie et leurs adjoints, ont effectué un rappel d'entraînement et d'information à Arlon, du 22 au 24 septembre.

Le 1er octobre, journée d'information à Arlon (El) encore pour tous les officiers, tandis que les mêmes participeront, les 27 et 28 octobre, à deux autres journées d'information à l'ETBL à Stockem, puis prendront part, du 9 au 11 décembre, à Vielsalm, à l'exercice «Black December» mis sur pied par le 3 Cha. Il s'agit, chaque fois, de rappels volontaires.

AU 6e CHASSEURS ARDENNAIS

Le 6e Chasseurs Ardennais, bataillon de garde de la province de Liège, continue de déployer une très grande activité. C'est ainsi que les 9 et 10 septembre, un exercice de transmissions s'est déroulé à Bierset; le 1er octobre, une journée d'information à l'Ecole d'Infanterie à Arlon, et les 14 et 15 octobre, un rappel de la Cie EMS à Amay. Les 25 et 28 novembre, tous les officiers et sous-officiers du Bataillon seront rappelés à Eisenborn.

1914 - 1918

FRATERNELLE

des

Anciens Combattants du 10^e de Ligne

NAMUR - TERMONDE - YSER - EESSEN - CORTEMARCK

Président - Voorzitter

C. BEKE

J. Van Arteveldeplein, 69

9000 Gent

Tél. (091) 25.40.92



1914 - 1918

VERBROEDERING

der

Oud-Strijders van het 10^e Linie

NAMEN - DENDERMONDE - IJZER - EESSEN - KORTEMARCK

Secrétaire/Trésorier
Secretaris/Schatbewaarder

FRANS ARIAS

Av. de Limburg Struim, 170

1810 Wemmel

Tél. (02) 479.13.43

Billet du Président

J'ignore, mes amis, si le journal que vous lisez vous a mis au courant d'un « fait divers » qui s'est produit dans une commune de la Flandre Occidentale : Langemark.

Pour ma part, j'en ai été ahuri. Quant à vous qui l'avez lu comme moi, vous ne l'aurez pas été moins, j'en suis sûr. Pour les ignorants, je me charge de les en informer ci-après.

Or donc, cet attachant patelin, dont le sol but pas mal de sang de nos Frères d'Armes lors de sa libération, s'est payé le luxe, grâce aux dernières élections, d'élever au rang de bourgmestre un C.V.P. (je n'attaque pas un parti ici, je situe simplement). A lire plus loin, on constatera qu'il aurait pu choisir mieux.

Après tout, direz-vous, lui ou un autre ; il en fallait un et le peuple (???) a choisi et cela ne valait pas l'insertion d'un fait divers. Ah ! mais, nous y voilà, il y a un mais... C'est que tous nous savons qu'un bourgmestre en Belgique est nommé par le Roi et prête serment de fidélité à la Constitution du pays et ce n'est qu'après qu'il a le droit et même le devoir de ceindre l'écharpe tricolore ; peu importe d'ailleurs la couleur de son ventre.

C'est aussi ce qu'a fait notre maire de Langemark et qu'il l'a tellement bien fait qu'il l'a trop bien fait. Un sur-patriote alors ? Non, un lâche doublé d'un ingrat. Et qui a tenu à le prouver à l'occasion de la trop fameuse journée du pèlerinage A.V.V.V.K. de Dixmude (ce rendez-vous religieux aux prières débordantes d'offenses et de haine). Ce pauvre imbécile n'a rien trouvé de mieux que de présider, en quelque sorte, une fête réunissant le gratin des AKivistes, en tenue, encadrant des groupes d'Hitlériens, pour la plupart ex-Waffen SS. Ils étaient là pour glorifier la mémoire de leurs morts ! Il n'y eut pas de distribution de décorations, pas encore, ce sera pour plus tard. Il y fut chanté à pleins poumons des hymnes à la gloire de la « Groot Vlaanderen », l'Alliée du « Grosz Deutsche Reich ».

Et voilà, fin de citation. Nous disons, c'est tout, oui, mais nous ajoutons, C'EST TROP. Mais, grands dieux, que faut-il donc, à nos autorités pour sévir, et tolérera-t-on encore longtemps que des individus indignes traînent leur écharpe maïorale dans la boue du séparatisme ? Ne sommes-nous déjà plus en Belgique ?

C.B.

Briefje van de Voorzitter

Ik weet niet, Vrienden, indien uw krant het bericht te lezen gaf dat mij, door de mijne bekend werd gemaakt. Het ging om een feit dat zich voordeed te Langemark-Provincie West-Vlaanderen. Herinnert u het zich ?

Wat mij betreft, ergerde het mij ten zeerste en ik ben dan ook de mening toegedaan dat U die er kennis hebt van genomen het U niet min zal geërgerd hebben. Voor hen nu die er tot nog toe niets van af wisten, ziehier, in beknopt verhaal, waarover het gaat :

De Gemeente Langemark, alwaar tal van onze Wapenbroeders sneuvelden tijdens haar bevrijding, koos onlangs haar nieuwe burgemeester. Zij koos een C.V.P.-er (dixit hoogvermelde krant). Dat ze wel een beter keus kon gedaan hebben blijkt wel zeker als men zich de moeite loont eens na te gaan wat dit heerschap zich veroorloofd heeft te verrichten.

Ter gelegenheid van de al te beruchte A.V.V.V.K.-dag te Diksmuide (alwaar godsdienst al te dikwijls met haat gemengd wordt), presideerde, onze burgemeester een Groot-Vlaanderen-Deutsch-Nazi-dag. Ze was ingericht om hoogtij te vieren van al wat het puik betekende van aktivisten gemengd met duitse ex-SS-mannen.

Nutteloos aangedrongen op al wat daar aan heimatwee, Horst Wessel en separatisme werd gehuld en gezongen misschien ook wel de « gotestammerung » uitgevoerd ter herinnering hunner helden. Zo 't schijnt, zijn er tot nog toe geen eretekens uitgereikt geworden, wel toekomstige maal. Totdaar het bericht.

Het staat ons zeker niet onbekend dat Borms, De Clerck, Degrelle en andere Daels-militanten altijd maar meer en meer hun verraderskoppen opsteken en zodoende hun vernielingswerk van ons land harder en harder voortzetten ; ook nog zijn we bewust van de belangeloosheid of zelfs de medewerking van menige politieke kleken in die geest van oproer en landsverscheuring, maar wat ons nu eigenlijk overtreft, wat ons verstand te boven gaat, 't is het feit dat onze Hoogste Instanties de nodige en doeltreffende maatregelen niet aangrijpen om zulke laffe, anti-wettelijke en schandalige aktes te stelpen en te bestraffen.

Wat schuilt nu toch achter het feit dat een anti-belgische burgemeester, die daarenboven zijn eed verbrak, zijn functies mag behouden en belgisch burgemeester blijven ? Waarop wacht men van zulk gespuis hun sjerp af te nemen en ze naar hun keuken te sturen ? Representeren ze misschien te veel stemmen die hun Partij doet nadenken en daarop steunt, heeft men er misschien schrik van, of... misschien zijn we reeds in België niet meer ?

C.B.

1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

LES TROPHÉES DES MEILLEURS FANTASSINS POUR LE 1 ChA

Le 15 juin, eut lieu à Bourg-Léopold une cérémonie au cours de laquelle furent remis les trophées attribués aux vainqueurs du Challenge Fusilier d'Assaut, du Challenge Roi Albert 1^{er} et du Prix Mélot.

Les deux premiers furent remis au 1^{er} Chasseurs Ardennais, le prix Mélot au 5^e de Ligne.

Ces challenges comprennent plusieurs compétitions partielles et sont disputés entre les unités d'infanterie.

Toutes les compagnies participent et les sections s'affrontent dans les épreuves de tirs de combat, de manipulation d'armes, d'emploi tactique du terrain, de combat rapproché anti-char, de marches forcées de jour avec franchissement d'obstacles et d'orientation de nuit.

Le 1^{er} Chasseurs Ardennais fut le seul régiment à voir réussir toutes ses sections dans toutes les épreuves, ce qui constitue un succès exceptionnel.

Les détachements des différentes unités ont été passés en revue par le lieutenant général Gontier, Commandant en Chef des Forces Belges en Allemagne.

De nombreuses personnalités ont assisté à la cérémonie.

Parmi elles, on distinguait les lieutenants généraux Roman et Teysen, plusieurs commandants de Brigade, le colonel BEM Magon, les Chefs de Corps des unités d'infanterie ainsi que M. et Mme Mélot.

Le Bataillon Libération avait organisé les festivités de façon impeccable, et ces dernières se terminèrent par un drink « all ranks » au cours duquel fantassins wallons et flamands fraternisèrent dans un esprit de franche camaraderie et de grande sportivité.



Le lieutenant général Gontier remet le Challenge du Fusilier d'Assaut ou « Chalfusas » au sous-lieutenant Chaudron.



Le CCFBA confie au sergent Hardy le Challenge « Roi Albert 1^{er} » qui récompense les meilleurs tireurs du Chalfusas.



Le Challenge du Fusilier d'Assaut.



Le Challenge Albert 1^{er}.

INSCRIPTIONS FIGURANT SUR LE CHALLENGE ALBERT

CONCOURS DE TIR ENTRE UNITES DE L'ARMÉE BELGE

CHALLENGE ALBERT 1^{er}

(œuvre du sculpteur uruguayen José Luis de San Martín)

Offert en 1952 par

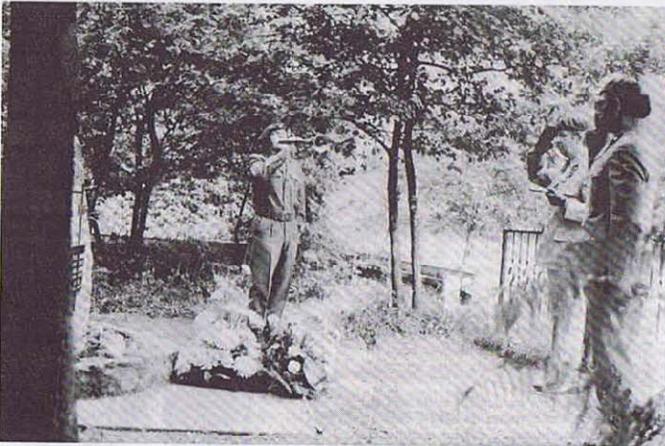
SIR EUGEN MILLINGTON DRAKE KCMG
Ministre Britannique et Ambassadeur spécial en Uruguay 1934-1941

Premier Secrétaire de l'Ambassade de S.M. Britannique à Bruxelles 1924-1927
Président du Comité de Réception de la

XI^{Ve} Olympiade à Londres 1948
HOMMAGE AU ROI-SOLDAT ET A L'ARMÉE BELGE

D'après les plaquettes apposées on relève que ce challenge a été remporté par le 1 ChA en 1953 - 1967 - 1970 - 1972 - 1977

Le 1er Chasseurs Ardennais se souvient



Au cours d'une prise d'armes qui s'est déroulée dans la cour du Quartier Colonel BEM-Descheppe, le drapeau du régiment a été présenté aux jeunes Chasseurs Ardennais de la 3e compagnie.

Le lieutenant-colonel Lefebvre, avant d'aller rendre l'hommage annuel au monument érigé dans le Wahnerheide, a rappelé les heures tragiques où, le 3 août 1973, la fatalité, aussi absurde qu'implacable, avait frappé avec une violence inouïe.

A l'issue d'un exercice... au moment où, joyeux, les garçons de la 3e Cie rejoignaient le quartier... un accident de roulage survenait brusquement. Malgré l'arrivée quasi immédiate des secours, trois médecins, deux dépanneuses et sept ambulances, le bilan était très lourd.

Cinq Chasseurs Ardennais avaient été tués sur place et sept autres étaient blessés plus ou moins grièvement. Ce premier bilan déjà cruel devait encore s'alourdir.

Une heure après l'accident, un des blessés mourait à l'hôpital de Troisdorf et le dimanche 5 août un second blessé rendait le dernier soupir dans le même établissement.

Michel Barbiot, Guy Bergiers, Roland Bourlez, Raymond Clairbois, Bernard Piret, Patrice Wertz, André Roydeux... le 1er CHA s'est souvenu d'eux.

Le Chef de Corps se rendit ensuite avec la 3e Compagnie au monument où des fleurs furent déposées. La troupe présenta les armes pendant que le clairon sonnait le Last Post.



La présentation du drapeau aux recrues de la 3e Compagnie.

NOMINATIONS

- Au grade de sous-lieutenant : les SLt commissionnés Ramet, Verburgh, Marcotty.
- Au grade de sergent : Vanderleest, Vanderlinden, Bonmarriage, Hardy, Foucart, Prud'homme, Delthieux, Aanseuw, Toussaint, Dewolf, Heynen.
- Au grade de caporal : Vincke, Rapsaet, Lejeune, Carlier, Darimont, Grandsart, Nagy, Baye.

COMMISSIONNEMENTS

- Au grade de sous-lieutenant : le Médecin Baud'huin.
- Au grade de sergent : Borsu, Abad Perick, Piccin, Vancauter, Collignon, Juzenka, Bizet, Schmit, Arenas, Destrée, Rancelot, Robert, Tensy.
- Au grade de caporal : Malratti, Dieudonné, Lambert, Depraeter, Deron, Plectinckx, Wauters, Mathurin, Rancelot, Robert, Arenas Ruiz, Destrée.

Nous les félicitons tous très vivement.

IN MEMORIAM

- Léon Dumont, caporal-chef cuisinier qui a servi de nombreuses années au 1 CHA à Siegen et à Spiich.
- Nous adressons à sa famille l'expression de nos condoléances sincères et émues.

CHEVRONS D'ANCIENNETE

- Un premier chevron d'ancienneté a été accordé au Cpl Jenard.

INSIGNE DE BON CHAUFFEUR

- L'insigne a été décerné aux miliciens Ruban, Brunelle, Gilson, Hanot, Maertens, Vermeulen, Godefroid, Carbonelle, Bastin.

BREVET MILITAIRE

- Les militaires ci-après ont obtenu le brevet : Vandoomme, Genin, Depasse, Declercq, Destrée, Badot, Huart, Jonet.

PASSAGE

- L'Adjudant Sevrin à la Place et Camp Marche.
- Le 1er Sgt Deladrier au 13 Li.

COURS OPERATEURS CINEMA

- Le Cpl Clausse a satisfait aux épreuves.

DIPLOME DE BON CHAUFFEUR

- Le milicien Drouart a obtenu le diplôme de bon chauffeur.

ARRIVEES

- Les COR Van Mook, Deville J, de Ville de Goyet, et Camacho.

BREVET 4

- Les militaires ci-après ont obtenu le brevet 4 : Louis, Ortmans, Paquet, Mertens, Gilson, Mathysse, Gossiaux, Dehen, Defau, Bourgy, Schobert, Latran, Legron, Bakcaen, Darmon, Deom, Gobeaux, Borsu, Pêcheur, Septon, Bawin, Lævaert, Vogeleer, Gobeaux, Mossoux, Collin.

NAISSANCE

Patrick chez le caporal et Mme Daniel Brison. Nous lui souhaitons la bienvenue en ce monde et félicitons les heureux parents.

Le commandant Lenoir a quitté le régiment



Le commandant Lenoir a passé plus de douze années au 1 CHA. Il fut notamment commandant pendant deux ans de la 3e Cie et pendant quatre ans de la Cie EMS. Il passe en revue le régiment, à la veille de son départ.

LE MEILLEUR CHALLENGER



Le lieutenant-colonel Lefebvre remet au soldat Daniel Couvreur (1re Cie) le trophée du Meilleur Challenger, offert par la Fraternelle.

Dernières nouvelles

Le Cdt Lenoir est passé à l'ER Cad.
Le SLt Querriau au CRS.
L'Adjt Schleich à la Place de Westhoven.
Le 1er Sgt Maj. Weidenbach à l'EM I Div.

Distinctions honorifiques

La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II : Adjt Leuris et Adjt Talbot.
La Médaille d'Or de l'Ordre de Léopold II : 1er Sgt Maj. Grasser.
La Médaille d'Argent de l'Ordre de Léopold II : Cpl-Chef Hollogne.
La Décoration Militaire de 1re Cl. : 1er Sgt Lejeune et Cpl Ponsard.

Brevet militaire

Gruslet - Mercier - Louette - Matgen - Du Bois - Degraide - Krier.

Nous qui croyions que des mouvements de jeunes comme le scoutisme contribuaient à la formation de l'esprit civique!...

La majorité des «objecteurs» appartiennent aux milieux dits intellectuels, et 64 % d'entre eux sont des croyants.

A noter que «l'honneur de l'armée» n'intervient dans leur orientation objectivante que dans 2,7 % des cas.

LES «VRAIS» JEUNES

Une autre enquête a conduit à des résultats plus confortants. C'est ainsi qu'elle indique que quelque 75 % des jeunes interrogés sont prêts à défendre leur pays s'il était attaqué. Plus de 50 % des jeunes sont d'accord avec le service militaire et l'adhésion la plus forte à Bruxelles (y serait-on plus patriote qu'ailleurs?), forte en Wallonie et faible en Flandre.

Décidément, le «Niemand gedwongen soldaat» a la vie dure.

COTISATIONS

Notre exercice social va du 1er novembre au 31 octobre de l'année suivante. La formule la plus expéditive et la moins coûteuse consiste à effectuer d'initiative un versement au C.C.P. de sa section. (Voir en page 2).

Nous insistons pour qu'aucun versement ne soit fait au C.C.P. national, sauf en ce qui concerne les versements de soutien pour le bulletin.



FIERS SANGLIERS !

Du journal "Le Monde", cet écho :

"Hure de sanglier ou tête d'homme ?
"La "Pacific Monthly Review", paraissant à Sydney, rapporte que les nouveaux billets de vingt kinas, la monnaie officielle de la Papouasie - Nouvelle Guinée, suscitent le mécontentement des habitants de Yangoru, dans le nord du pays. Ils protestent contre la présence, sur ces billets, d'une tête de sanglier, symbole de "richesse dans certaines parties du pays."

"En regardant ces coupures, estiment-ils, les gens du monde entier penseront que la Papouasie - Nouvelle Guinée est habitée seulement par des porcs et d'autres animaux, et est gouvernée par des porcs."
"C'est une tête d'homme, de dirigeant, comme la vôtre, qui devrait figurer sur les "billets" a dit au premier ministre, M. "Michael Somare, le président du conseil de Yangoru, M. Walandu. "C'est la valeur qui compte, non la décoration" a répondu "M. Somare."

Eh bien ! Nous, nous sommes fiers d'avoir la hure de sanglier pour emblème et nous la préférons à celle... pardon Sanglier ! - à la tête d'un politicien ! Il est vrai que nous ne sommes pas des Papous !

ET A BASTOGNE?...

Nous avons déjà stigmatisé que l'on tolère la vente à Bastogne, dans cette boutique de «souvenirs» touristiques qui jouxte le Centre historique, d'insignes, poignards, brassards et autres colifichets nazis. «Le Peuple», tout récemment, en soulignant, avec combien de raison, le caractère choquant et, ajoutons-le, provocant.

La bourgmestre de Liège, Edouard Close, quant à lui, a pris, à la date du 2 septembre, un arrêté communal interdisant sur l'ensemble du territoire de la Cité Ardente la vente de ceinturons, insignes, poignards ou uniformes du régime hitlérien. La mesure vise à la fois la vente, l'exposition ou la distribution de ces objets. Une décision identique a été prise par les bourgmestres de Herstal et de Seraing.

Quand le sénateur-bourgmestre de Bastogne va-t-il se décider à suivre ses collègues liégeois ? Les associations patriotiques de Bastogne ne devraient-elles pas se... manifester ?

EXEMPTÉS

Entre 1970 et 1976, le nombre d'exemptés du service militaire pour cause physique est passé de 6.290 à 9.668, c'est-à-dire qu'il a augmenté de moitié. Les dispensés «pour cause morale» (!) ont presque triplé, passant de 6.131 à 18.893, et les sursitaires étaient 113.683 en 1975 contre 96.034 en 1970.

A quand des compensations matérielles et morales pour la minorité de jeunes gens accomplissant leur devoir civique ?

OBJECTEURS DE CONSCIENCE

Une enquête récente a conduit à une révélation stupéfiante : près de 70 % des objecteurs de conscience ont fait partie d'un mouvement de jeunesse : scoutisme (oui ! oui !), JOC, MCP (s'agit-il d'un mouvement de jeunes ?), JGS, etc... (suite au bas de la colonne précédente)



3. CHASSEURS ARDENNAIS

Marche du Souvenir et de l'Amitié 77



Pour la 11e fois, les marcheurs de la MSA se sont rassemblés à Arlon en vue de rejoindre Vielsalm en quatre étapes, du 30 juin au 2 juillet 77.

Parmi les participants, de nombreux visages neufs, mais aussi des vétérans de la Marche essayant de faire profiter de leur expérience en fait de... cloques, chaussettes, etc... les néophytes qui se lancent pour la première fois sur la route de la grande et belle aventure que représente la Marche du Souvenir et de l'Amitié.

Cette année encore le schéma général déjà fixé lors des précédentes éditions était respecté et c'est à 8 heures 30 précises, en présence de nombreux anciens, des détachements d'honneur des 1 et 3 ChA et du 20A, que le colonel Brevet d'Etat-Major Stéphany, président du Comité Organisateur, donnait le signal du départ après quelques mots de bienvenue et d'encouragement en français, néerlandais, anglais et allemand, justifiant ainsi le caractère réellement international de la MSA.

En effet, cette année encore 571 marcheurs venus de 17 pays étrangers n'avaient pas craint de s'aligner au départ d'Arlon en compagnie de 8.588 marcheurs belges...

Autre évolution normale depuis quelques années, la proportion des marcheurs civils augmente régulièrement par rapport aux marcheurs militaires et signe des temps, il



La traversée d'Arlon.
Au 1er rang : Lt-col. Brisy, Col. Stéphany et Leblanc.
Au 2e rang : Col. e.r. Marfière et Melchior, Brigadier général de la R.A.F., Pictal.

en est de même en ce qui concerne le sexe «faible»: 1.486 marcheuses ont réussi à rejoindre Vielsalm à l'issue des quatre jours.

Le «souvenir» n'a pas non plus été perdu de vue; comme d'habitude ces quatre jours de marche furent suivis par le général e.r. Champion, président d'honneur et par M. A. Hubert, président national de la Fraternelle; entourés de nombreux et fidèles anciens, à Bodange, Martelange, Chabrehez et Rochelival, hommage fut rendu à ceux qui ont permis par leur sacrifice qu'une manifestation comme la MSA, expression collective de la liberté et de l'entente internationale puisse être réalisée.

Que ce soit à Martelange et à Houffalize en l'honneur des premiers soldats français tués sur le sol belge en 1914, au cimetière de Houffalize où reposent les aviateurs britanniques tombés dans la région, à l'imposante nécropole allemande de Recogne (Bastogne), au Mardasson pour les GI's tombés en 44, à la Chapelle du «maquis» dans le merveilleux décor du Bois-St-Jean, des cérémonies d'hommage jalonnant l'itinéraire ont concrétisé le souvenir de tous ceux qui, au-delà de la couleur de leur uniforme, ont sacrifié leur vie pour faire leur devoir.

Suivant une tradition bien établie, mais qui garde toute sa signification, de nombreuses et importantes personnalités belges et étrangères ont tenu à marquer par leur

présence et parfois même leur participation à l'une ou l'autre étape, l'estime qu'elles portent à la MSA.

Nous citerons dans un ordre non protocolaire, les lieutenants généraux Teyens, Roman et Gontier, le gouverneur Planchard, les bourgmestres Mathurin de Houffalize, Javaux de Martelange, Bastin de La Roche-Ardenne, Lutgen sénateur-bourgmestre de Bastogne, Remacle député-bourgmestre de Vielsalm, le député Olivier, le sénateur Ch. Hanin, le général français Monteil,

de nombreux chefs de Corps ou anciens chefs de Corps des unités de Chasseurs Ardennais et du 20e d'Artillerie, de très nombreux anciens et sympathisants.

Le 2 juillet à 15 heures, en présence et sous les applaudissements d'une foule considérable, évaluée à 8.000 personnes et des nombreuses personnalités citées précédemment, assistance rehaussée par la présence de M. Joseph Michel, ministre de l'Éducation Nationale, et de M. J. Planchard, gouverneur de la Province de Luxembourg,



Etape Bastogne - La Roche.
Député L. Olivier, Lt Gén. Roman, Gén. e.r. Monteil (France), Col. Detrembleur et Lt-Col. Brisy.

l'ambassadeur de RFA en Belgique M. P. Limbourg, le général-major Tichon général circonscriptionnaire, les attachés militaires d'Allemagne, du Zaïre, de Grand-Bretagne, le colonel Derille attaché militaire de Belgique en RFA, le colonel Bruggeman directeur de l'Infanterie, le colonel Leblanc chef d'Etat-Major de la Division Opérations des Forces de l'Intérieur, le colonel Debut-Ravignon, le colonel BEM Detrembleur, le médecin-colonel Delfosse, le lieutenant-colonel e.r. Borboux fondateur de la MSA, le lieutenant-colonel Siraux, le lieutenant-colonel de Gendarmerie Absil,

les marcheurs défilait pendant trois heures dans Vielsalm, entraînés par les Musiques Militaires des Forces de l'Intérieur (Musique Chasseurs Ardennais) et du 1er Corps Belge.

Un vin d'honneur dans les jardins du Mess Officiers clôturait cette 11e Marche du Souvenir et de l'Amitié, dont tous les protagonistes à l'issue de leur effort n'émettaient qu'un souhait unanime, la revue en 1978.

Vive la MSA 78...

LA VIE AU 3 ChA

ACTIVITES PRINCIPALES

- Le 3 ChA a incorporé en :
 - Juin : 120 recrues
 - Juillet : 178 recrues
 - Août : 110 recrues
 - Septembre : 250 recrues.
- Bivouac d'instruction à Arlon (Lagland)
 - du 25 au 29 juillet
 - du 22 au 26 août
 - du 26 au 30 septembre.
- Du 7 au 9 juin le 3 ChA fournit un renfort en véhicules pour un exercice de la Forcé Aérierne Néerlandaise dans les Ardennes.
- Du 25 juin au 2 juillet : onzième Marche du Souvenir et de l'Amitié.

- Du 19 au 22 juillet : le 3 ChA participe avec un détachement à la Marche de Nimègue. Chef de détachement : le Lt Philippart.
- Le 21 juillet — Fête Nationale — le Chef de Corps et une délégation d'officiers, sous-officiers, caporaux et Chasseurs Ardennais assistent au Te Deum chanté en l'église de Vielsalm. Un Détachement rendant les honneurs à l'entrée de l'église.
- Le Drapeau du 3 ChA participait au Défilé du 21 juillet à Bruxelles.
- Du 3 juillet au 16 août, le 3 ChA gère un camp de jeunesse à Vielsalm.
- Le 8 août, 79 Chasseurs Ardennais sont appelés à rechercher un jeune homme perdu dans les Fagnes (Baraque-Michel).

LE 3 ChA EN DEUIL

DECES DU LIEUTENANT-COLONEL AEM e.r. STEVELINCK, ancien Chef de Corps

Le Lieutenant-colonel AEM e.r. Stevelinck, ancien Chef de Corps du 3 ChA, est décédé après une courte mais pénible maladie à Troisdorf Sieglar (RFA) le 14 juillet 1977.

Le Lt Col AEM e.r. Stevelinck avait commandé le 3 ChA du 1er mars 58 au 22 octobre 59.

Conduite par le Chef de Corps, une délégation du 3 ChA a assisté, le 20 juillet 77, aux obsèques célébrées à la chapelle de l'hôpital civil de Troisdorf-Sieglar.

Le 3 ChA renouvelle à Madame Stevelinck, au Cdt BEM Stevelinck et à la famille ses très sincères condoléances.

NOMINATIONS

- Est nommé au grade de médecin-commandant de réserve à la date du 27 juin 77 le capitaine-médecin Gaiotti L.
- Sont nommés lieutenants de réserve les sous-lieutenants de réserve Lacrosse J. et Piro J.
- Le Sgt Maj Cansse P. a été nommé au grade d'adjudant à la date du 26 juin 77.
- Le médecin sous-lieutenant Tourbach M. est nommé médecin-lieutenant à la date du 27 mars 77.
- Les Sgts Kreutz, Claes et Michel ont été nommés sergents dans la catégorie des sous-officiers temporaires à la date du 27 septembre 76.
- Ont été commissionnés au grade de caporal milicien à la date du 1er juin 77 les soldats Collard et Mathieu.
- Sont nommés sous-lieutenants de réserve à la date du 1er juin 77 les sous-lieutenants commissionnés Delmoitiez, Sossou et Fonteyn.

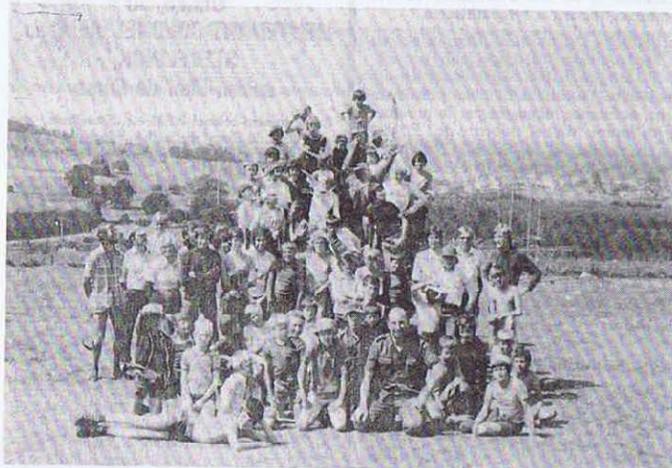
DIPLOMES

Les SM Kurth et Feiten ont reçu le diplôme de bon chauffeur.

MUTATIONS

- Le Sdt VC Saive est venu de la Compagnie ATK du Régiment Para-Commando le 25 juillet 77.
- Le Sdt VC Mullender est venu du 19A Ch le 20 juin 77.
- Le Sdt VC Arderweireld est venu du Centre de Service Santé le 27 mai 77.
- Le capitaine Urbain J.-P. est passé au 3 ChA le 1er août 77 venant du Bn Adm MDN (Coopération Technique Militaire au Zaïre).
- Le sergent CSOM Blanpain venant du Centre de Service Santé est passé au 3 ChA le 1er septembre.
- Le sergent CSOM Basse venant de l'Ecole d'Infanterie est passé au 3 ChA le 17 août 77.
- Les sergents CSOC Limbourg et Devos venant de l'Ecole d'Infanterie sont affectés au 3 ChA à la date du 1er septembre.
- Le sergent CSOC Kalbusch venant de l'Ecole Logistique est affecté au 3 ChA à la date du 1er septembre.
- L'adjudant-chef Gillet J. venant du 2 Cy est affecté au 3 ChA à la date du 1er septembre 1977.
- Le 1er Sgt Maj SOC Portoy venant du 12 Li est affecté au 3 ChA à la date du 5 septembre 77.

CAMPS DE JEUNESSE



Après la MSA, le camp des Ardoisières à Vielsalm n'a pas été abandonné à son triste sort après le départ des marcheurs.

Pendant encore un mois et demi il a continué de vivre inégalement pour près de 700 jeunes (guides, scouts, membres de divers mouvements de jeunesse).

Du 3 juillet au 16 août, sous la houlette du sympathique et toujours souriant SLT RÉS Henniquiau, venu bénévolement renforcer le 3 ChA pour la circonstance, tous ces jeunes ont eu l'occasion de vivre en pleine nature et de se gonfler les poumons d'air pur dans le décor agreste du Val de Salm et d'apprécier la chaude hospitalité des bérêts verts.

JUMELAGE

- Le Col BEM e.r. Massart, président de la Fraternelle du 12 Bataillon de Fusiliers nous communique qu'un disque vient d'être réalisé comportant sur une face la Marche du 12 En Fus. Par sympathie pour le 3 ChA, son bataillon frère, la Fraternelle a fait imprimer au verso la Marche des Chasseurs Ardennais.
- Du 28 septembre au 2 octobre, une délégation d'officiers, sous-officiers, volontaires et miliciens du 3 ChA, conduite par le Chef de Corps, s'est rendue à Bourg St-Maurice pour participer à la Sidi Ibrahim du 7e Bataillon de Chasseurs Alpins.

COURS

- Le Sdt VC Rauw a suivi avec fruit le cours d'Opérateur cinéma 16 mm.
- Le Slt Wesphael a participé à un Ex FAC organisé par FAe ASOC du 20 au 24 juin en RFA.
- Les adjudants Donnay et Muller ont suivi le cours Transmission à l'EI Arlon du 1er au 19 août.
- Le Cpl Gathelier a suivi le cours B 4 menuisier du 25 juin au 1er juillet à l'École de Génie.
- Le Sdt VC Saive a obtenu le brevet B Para.
- Le Sgt Maj Steenhout a suivi le cours de rafraîchissement NBC du 29 août au 2 septembre.
- Les 1 Sgts La Fontaine et Marin ont suivi à l'École d'Infanterie la formation de sous-officier breveté (B1). Ils y ont obtenu de brillants résultats.

RAPPELS

- Les sergents de réserve Tandeki, Winkelman et Spoden ont effectué un rappel au 3 ChA du 25 juin au 2 juillet 77.
- Les sous-lieutenants de réserve Domken et Thyry ont effectué un rappel au 3 ChA du 27 juin au 3 juillet.
- Le lieutenant-colonel de réserve Taymans Commandant le 4 ChA a effectué un rappel volontaire du 23 mai au 2 juin et du 21 juin au 2 juillet 77.
- Le commandant de réserve Denève a effectué une prestation volontaire de perfectionnement OR du 25 au 30 juillet 77.
- Le sous-lieutenant de réserve Malice a effectué un rappel d'avancement du 1er au 25 août 77.

DECORATIONS MILITAIRES

- Le Sgt SOC Micret a reçu le 2e chevron d'ancienneté à la date du 1er août 77.
- La décoration militaire de 1re classe pour ancienneté au Cpl Bancken G.

Versements de soutien

pour le bulletin :
Exclusivement au
CCP 000-0344969-37
Fraternelle des
Chasseurs Ardennais, Arlon



HITLER REHABILITE ?

Il fallait s'y attendre : voici qu'un historien réputé — et britannique de surcroît — vient de consacrer un livre d'un millier de pages à la réhabilitation de... Hitler. Et c'est devenu un "best-seller" aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et bien entendu en Allemagne.

Hitler a ordonné la liquidation des Juifs ? Une légende. Il en ignorait tout (sic). C'était "un innocent, conquérant un peu rude, mais toujours au service de son peuple, un homme d'Etat comme un autre".

Dans le même temps, un film en superproduction donne du Führer une "image apaisante, dédramatisée... celle d'un chef à la présence fascinante, un surhomme... personnage lunatique mais génial" (resic). Il paraît que l'on appelle ça, dans le jargon à la mode, "objectiviser l'événement".

Le moment est proche où l'on nous affirmera que les camps de concentration, c'était une légende, que la Gestapo et les SS n'ont pas existé.

LES CAMPS DE CONCENTRATION ? DES PALACES

A peine l'encre de l'écho ci-dessus était-elle sèche que nous prenions connaissance d'un article publié dans un hebdomadaire de tendance néo-nazie "National Zeitung". Il qualifie de mensonges "les affirmations selon lesquelles quelque six millions de déportés, en majorité israéliètes, auraient péri dans les camps de concentration nazi.

Et de "sortir" une soi-disant instruction d'un adjoint de Himmler, soulignant l'importance de la main-d'œuvre des camps pour l'économie du Reich, demandant de la maintenir en bonne santé, de lui éviter des fatigues inutiles, de lui servir une nourriture consistante et chaude, de leur fournir des vêtements chauds, au besoin protégés par des couches de papier (sic), de rendre les appels les plus courts possibles et de veiller surtout à leur assurer un repos nocturne de 7 à 8 heures.

On vous le disait bien : les camps de concentrations n'ont pas existé. Ces prisonniers politiques sont des fabulateurs...

SERVICE MILITAIRE A LA CARTE ?

Le député de Charleroi, Ernest Gilnne, a déposé une proposition de loi (sauf erreur, il s'agit d'une ancienne proposition devenue caduque à la suite de la dissolution des Chambres) tendant à permettre aux jeunes travailleurs, au même titre que les étudiants, de choisir de faire leur service militaire entre 18 et 23 ans. Il s'agirait ainsi de réaliser une plus grande justice sociale. Le choix du temps de service donnerait plus de souplesse à ceux qui ont des raisons familiales, de formation professionnelle, etc... à invoquer.

Il y a plusieurs années que nous avons personnellement réclamé une telle mesure. C'est dire que nous approuvons l'initiative de M. Gilnne.

A propos du livre " VINKT 1940 "

Le Roi, le roi Léopold, le Premier Ministre L. Tindemans et le Ministre de la Défense nationale P. Vanden Boeynants ont accusé la réception de l'édition française de l'ouvrage "Vinkt 1940" que leur avait adressé le docteur Henry Fobe. L'aide de camp du roi Léopold a écrit notamment : *Le Roi me charge de vous remercier de l'envoi de cet intéressant document, et également de vous dire combien il a apprécié que vous ayez traduit cet ouvrage qui commémore, à la fois, le courage de l'armée et le sacrifice d'une population civile innocente.*

relever aussi un excellent article dans "a Dernière Heure" sous la plume de Henri Van Nieuwenhove, et dont voici des extraits :

"C'est ici que les 25, 26 et 27 mai 1940, l'armée belge et les Chasseurs Ardennais opposèrent une résistance obstinée et efficace à la ruse allemande. En trois jours, les armées de Hitler perdirent près de huit cents hommes au cours des combats furieux qui se livrèrent à Vinkt, à Meigem et le long de la route de Vinkt à Nevele..."

Les Chasseurs Ardennais perdirent deux cent cinquante-trois hommes dans cette bataille, la plus dure du front de l'Ouest, selon les Allemands eux-mêmes. Un mémorial leur a été élevé à côté de l'église de Vinkt, et chaque année, le dernier dimanche de mai, les survivants des "Sangliers" viennent fleurir les tombes...

Nous avons parcouru au soleil, par ce dimanche de Pentecôte, la route de Lootenhele à Vinkt, celle-là même que suivirent, dans la nuit du 25 au 26 mai, les 1er et 3e bataillons du troisième régiment des Chasseurs Ardennais, quand ils s'avancèrent dans la campagne dormie pour se rapprocher des éclairs apocalyptiques de la ligne de feu, et pour affronter, le lendemain, sous l'ouragan des stukas, la 225e Division de Hambourg qui subit des pertes particulièrement graves.

Tout cela est bien loain...
Souvenons-nous... Ranimons ces souvenirs à quelques jours du pèlerinage de Dixmude où l'on reverra quelques-uns de ceux qui collaborèrent, il y a trente-sept ans, avec les compatriotes des bourreaux de Vinkt."

A noter aussi un article sur « La tuerie de Vinkt en 1940 » dans « Le Soir » du 31-8-1977.

De son côté, "Le Courrier de Gand", hebdomadaire paraissant en français, après avoir stigmatisé comme il se doit les anciens et néo-nazis pour leur parole sacrilège de Langemark, poursuit :

"Au Langemark de 1977 et non de 1917, au Caaskenke de l'Yzerbedevaart, s'oppose heureusement, dans la plaine de la Lys cette fois, le village de Vinkt. Il ne doit sa notoriété ni à un cimetière allemand, ni à une visite d'Hitler, ni à une croix et à un pèlerinage également équivoques, ni au fait que son seigneur, Walter van Vinkt, combattit sous le bannières de Klauwaerts à la bataille des éperons d'or en 1302, ni davantage au dynami-

tage de son clocher par les Allemands en déroute le 19 octobre 1918, mais à l'héroïsme et au sacrifice des Chasseurs Ardennais au cours de la bataille de la Lys, du 24 au 28 mai 1940, et au martyre des quatre-vingt-dix civils, vieillards, hommes, femmes et enfants, victimes des atrocités des troupes allemandes rendues bestiales par la résistance des Chasseurs Ardennais tant wallons que flamands, eux aussi.

Les 748 combattants allemands qui y tombèrent et y furent d'abord inhumés reposent aujourd'hui, avec leurs 39.000 compagnons d'armes, sous les seize hectares du cimetière militaire de Lommel, le "Langemark" de 1940. Aucun monument partisan ne veille sur eux, mais un calvaire de granit, de six mètres de hauteur où le Christ meurt entre la Vierge et saint Jean.

Depuis le 26 mai 1968, contre le mur du cimetière de Vinkt, se dresse un mémorial de neuf mètres de longueur, dominé en son centre par une croix à laquelle s'adosse le statue de bronze de la Vierge, mère des martyrs. Au pied du mausolée, s'alignent sur quarante-cinq mètres les trois rangées de croix qui rappellent les noms des martyrs et abritent leurs corps mutilés.

Sous le titre : *Vinkt 1940*, un opuscule vient précisément de paraître. Il s'agit de l'adaptation française, par un Gantois, le docteur Henri Fobe, du récit, par le révérend curé de Vinkt lui-même, l'abbé Frans Michem, de la tragédie de Vinkt.

Il importe de la lire et d'en regarder les illustrations, tant pour lui-même et par piété que par opposition au mauvais usage de Langemark et de Caaskenke, ou à celui de Groeninge.

Et pourquoi, le samedi 27 ou le dimanche 28 mai 1978, les Belges, Flamands, Bruxellois et Wallons, civils et militaires, réunis, ne se rendraient-ils pas innombrables à Vinkt ? Ils y célébreraient le dixième anniversaire de l'inauguration du mémorial. Ils y prieraient surtout pour la paix universelle, pour la réalisation de l'Europe unie et pour le maintien d'une Belgique une, bilingue et fraternelle, d'une patrie dont la scission ferait la perte, comme l'union, et elle seule, en fait la force."

Voilà au moins une suggestion constructive dont la concrétisation contribuerait certainement à renforcer notre unité nationale qui a bien besoin de manifestations de l'espoir. Nous sommes prêts, pour notre part, à soutenir et même promouvoir sa réalisation en espérant que, suivant l'exemple donné par les Chasseurs Ardennais depuis plus de trente ans, les hautes autorités de l'Etat, que l'on n'a jamais vues à Vinkt, saisiraient cette occasion pour rendre hommage ainsi à tous ceux qui sont morts à Vinkt, soldats et martyrs.

Rappelons que le livre "Vinkt 1940", largement illustré et comportant 136 pages, peut être obtenu franco moyennant versement de 200 F au compte 685-0225360-63 de Mortier, imprimeur-éditeur, 197 Groendraef, 9000 Gent. Préciser simplement "Vinkt 1940".



21 JUILLET

Un certain nombre des nôtres nous ont fait part de leur déception du fait qu'aucun détachement de Chasseurs Ardennais ne figurait parmi le défilé de la Fête nationale. Nous l'avons regretté aussi en regardant le reportage ultra-médiocre, comme toujours, de la RTB. Nous imaginons que ce n'était pas le tour de nos régiments.

Ceux-ci n'étaient cependant pas totalement absents, puisque tous nos emblèmes faisaient partie de la manifestation, tout comme un spécimen des fameux obusiers 8 pouces, les plus gros canons de l'Armée belge, dont est doté notre 20 A.

Enfin, les caméras se sont arrêtées plusieurs fois sur la hure au képi (en tenue de cérémonie, on ne peut porter le béret vert) du major BEM Cauffmann, officier d'ordonnance, qui avait été choisi pour accompagner les Souverains par le lieutenant général Blondiau, chef de la Maison militaire du Roi et, lui-même, ancien chef de Corps du 20 A.

Ceci dit, on aurait peut-être pu songer à mettre en évidence le record exceptionnel du 1er Chasseurs Ardennais, ayant remporté toutes les récompenses dans toutes ses sections au Challenge du Fusilier d'Assaut.

A L'HONNEUR

Nous regardons comme une bonne initiative d'avoir mis particulièrement à l'honneur ce 21 juillet, le régiment Para-Commando, à l'occasion notamment du 25e anniversaire de sa création. Au reste, c'était largement mérité.

Pour autant, bien entendu, que l'on en fasse autant dans l'avenir pour d'autres unités.

Nous songeons, par exemple, au 50e anniversaire de la création des Chasseurs Ardennais, qui n'est plus tellement éloigné : ... en 1984 !

DES COMBATTANTS... BELGES ?

Le député (communiste) Leveaux a, quant à lui, déposé une proposition de loi tendant à accorder un statut de reconnaissance nationale aux Belges qui se sont portés volontaires aux côtés de l'armée républicaine espagnole ! L'article 1 est ainsi conçu : "Tous les volontaires belges qui ont combattu dans les rangs de l'armée républicaine espagnole lors de la guerre civile "de 1936-1939 sont assimilés aux militaires "belges de la guerre de 1940-1945."

On en pensera ce qu'on voudra, mais tout de même... Il y eut, certes, des idéalistes totalement désintéressés parmi ces volontaires, comme il y en a dans toutes les guerres, et plus particulièrement les guerres fratricides. Mais de là à créer un précédent et à les assimiler aux combattants chargés de défendre leur pays ! Pourquoi M. Leveaux, aujourd'hui que l'Espagne a retrouvé un régime démocratique, ne va-t-il pas présenter sa proposition à Madrid ?

Images-souvenirs des belles cérémonies de Temploux

5 juin 1977

Photos : Marcel Leuris



Le général e.r. Champion passe les troupes en revue.



Le dispositif du monument.



Arrivée de M. Louis Namèche, bourgmestre de Namur, qu'accompagne le président national.



Uniformes de Chasseurs Ardennais de 1940 et du 10e de Ligne de la fin du XIXe siècle.



Le détachement français : 5e RI « Navarre sans peur » jumelé au 1 ChA.



Allocution du président national.



Une plaque de schiste gravé... parmi d'autres.



L'impeccable défilé des Anciens.



Les autorités se recueillent devant le monument après le dépôt de fleurs.



Le président national vient de raviver la flamme.



Les drapeaux de la Fraternelle.



La délégation des Zouaves.



La Fraternelle 12 Fu « Remagen » conduite par son président, le colonel BEM e.r. Massart.

SOUTIEN DU BULLETIN

Exercice social 1976-1977

Report des numéros précédents 71.595 F
Nouveaux versements
(liste arrêtée à la date du 15 septembre)

— Section 1 ChA, FBA	1.070
(Patrick Leroy, 400 ; Anonyme, 200 ; André Lagache, 200 ; M. Cardinael, 100 ; Pol Denis, 100 ; Michel Vergnon, 50 ; René Mathay, 20)	
— Jan, Emiel Verwée, Deinze	1.000
— Mme Jacqueline Olivier, en mémoire de son père, le lieutenant-colonel Olivier	1.000
— L. Labenne, Couillet	500
— Pierre Van Hulst, Arlon	350
— Henri Gebeude, Bruxelles	300
— Colonel s.r. Edgard Fraeys, Habay-la-Vieille	250
— Albert André, Messancy	200
— Capitaine de Vaisseau BEM e.r. H. Lemaire, Bruxelles	200
— Deux veuves de Messancy	200
— Yves Janson, Forrières	150
— Alfred Delavignette, Bruxelles	100
— Maurice Larondelle, Aywaille	100
— Ecouard Tounquet, Ecussains	100
— Alfred Brassella, Bruxelles	50
— E. Van Nieuwenhove, Nivelles	50
Total	77.315

LES ANCIENS A LA XIe MSA

Un certain nombre d'Anciens de 1940 ont à nouveau effectué les quatre étapes de la Marche du Souvenir et de l'Amitié. Parmi eux, l'adjudant retraité Georges Flamen, ancien de Chabrehez, qui en était à sa 11^e participation (avec lui, seuls le colonel Borboux, créateur de la Marche, et les commandants de réserve ChA Claeys et Verreht ont participé aux onze éditions), notre secrétaire national Victor Robert (10^e participation), A. Larsimont (9^e), R. Laurant (7^e), J. Didier (5^e), le secrétaire national adjoint François Guioit (5^e) et Veltjen (3^e). Nous devons encore ajouter le vice-président de la section Athus-Messancy Albert André qui en était au moins à sa 5^e Marche. La fille de notre secrétaire national, Monique Robert (8^e) était de la partie avec son mari (4^e). Enfin, soulignons que le vice-président national et président de la section de Liège-Verriers et Mme René Piedboeuf se sont, à nouveau, dévoués inlassablement pour prodiguer leurs soins aux écopés.

PROMOTIONS A LA MUSIQUE DES FORCES DE L'INTÉRIEUR

En date du 26 mars 1977, MM. Félix Crosset, Emile Lambot, Henri Lenaers, Joseph Mahy, Francis Malréchauffé, André Marichal, Fernand Richard et Arthur Simon, tous de « notre » Musique des Forces de l'Intérieur, ont été promus au grade de SMU, c'est-à-dire de « sous-chef de Musique-adjutant ».

Le 26 juin, était à son tour promu SMU le tambour-major, partout réputé, André Lentz. Il paraît que c'est la première fois qu'un tambour-major devient adjudant-sous-chef de Musique. Mais rien ne nous étonne de la part de Lentz. Ajoutons encore les promotions au grade de MU3 (Musicien de 3^e classe-sergent) de Michel Carême et Raymond Carpentier. A tous, nos bien cordiales félicitations ! Cette liste imposante de promotions souligne la qualité de la Musique des Forces de l'Intérieur, plus connue sous le nom de « Musique des Chasseurs Ardennais ».

LA VIE DE LA FRATERNELLE



Prêtres jubilaires

Nous avons annoncé, il y a quelques mois, que le chanoine François Poiré, ancien aumônier au 10^e de Ligne en 1914-1918 et prisonnier politique 1940-1945, avait atteint l'âge de 90 ans.

Le 10 août dernier, dans la maison de retraite de Kopstal (S.-D. L.), le chanoine Poiré a célébré un jubilé exceptionnel : ses noces de platine sacerdotales, c'est-à-dire qu'il est prêtre depuis 65 ans.

Mgr Musty, évêque auxiliaire de Namur et lui-même ancien aumônier au 2 ChA, qui est né dans la même ville (Sélangue) que le chanoine Poiré, a présidé la commémoration, prononçant son homélie en dialecte luxembourgeois.

Toutes nos félicitations à notre vieil et éminent ami, en espérant que nous serons encore là pour nous associer à son centenaire !

D'autre part, le 12 août, à Resteigne, douze prêtres ayant reçu l'ordination sacerdotale il y a cinquante ans ont célébré ce jubilé autour de Mgr Mathen. Parmi eux, trois Chasseurs Ardennais au moins (nous nous excusons si nous n'avons pu situer d'autres appartenances à nos régiments) : Mgr Roger Lefèvre, président du Grand Séminaire et doyen du Chapitre de la cathédrale de Namur, aumônier du III/2 ChA ; l'abbé Joseph Delvosal, ancien professeur à Virton, aumônier du II/4 ChA ; l'abbé Gérard Bertin du 2 ChA et curé de Steinbach (Li-mérel).

Toutes nos félicitations aux jubilaires !

FIANCAILLES

Le colonel et Mme Camille Delogne nous ont fait part des fiançailles de leur fille Odette avec M. Pierre Lekeux.

Nos félicitations et vœux !

Le lieutenant-colonel, ancien commandant du 3 ChA, et Mme Jacques Siraux nous ont fait part des fiançailles de leur fille Brigitte avec M. Roger Ginion.

Nous les en félicitons et formons des vœux pour les futurs époux.

MARIAGE

Le 6 août, M. Michel François, fils du président de la section de Florenville et de Mme Roger François, a épousé Mlle Anne-Kathelyne De Keukelaere.

Nos vœux de parfait bonheur !

Notre trompette d'honneur, Viviane Wagner, fille de notre excellent camarade Victor, a épousé à Marche-en-Famenne, le 6 août dernier, M. Arthur Boutay.

L'harmonie communale rehaussait de sa présence la cérémonie religieuse.

Tous nos vœux de bonheur.

PROMOTIONS A L'ARMEE

Le général-major J. Segers

Nous avons appris avec grand plaisir la nomination au grade de général-major, à la date du 26 juin dernier, du colonel BEM Jozef Segers, aide de camp du Roi.

Le général Segers est le fils du ministre d'Etat P.W. Segers, ancien ministre de la Défense nationale, qui a manifesté, en tant d'occasions, sa sympathie particulière pour les Chasseurs Ardennais. Nous lui en sommes toujours profondément reconnaissants.

Le général Segers s'est engagé à dix-neuf ans comme volontaire de guerre, au régiment de Parachutistes. Il commanda notamment le régiment Para-Commando de 1970 à 1973. Nous nous souvenons encore que c'est lui qui décida la participation de tout son régiment à une édition de la Marche du Souvenir et du défilé impressionnant de celui-ci à Vielsalm.

Placé à la tête de la 1^{re} Division, dont fait partie le 1^{er} Chasseurs Ardennais, le général Segers a repris, le 30 juin, son commandement, exercé jusque-là par le général-major De Belder. La cérémonie eut lieu au Quartier Colonel De Schepper à Spich. Nous lui souhaitons plein succès et espérons le voir souvent parmi les Chasseurs Ardennais.

Le lieutenant-colonel Delvosal

Au même 26 juin, le major BEM Serge Delvosal a été promu au grade de lieutenant-colonel. Il a appartenu pendant une dizaine d'années au 1 ChA, et est toujours demeuré fidèle à son baret vert. Proficiant.

Le major Deloge

Nos congratulations aussi au commandant Hubert Deloge, qui fut longtemps au 1 ChA et a été nommé major.

Le colonel BEM CHABOTIER

Au moment de « boucler » la copie de ce bulletin, nous avons pris connaissance de la liste des promotions dans les Forces armées, à la date du 26 septembre.

En tête, une nomination qui réjouira tous les Bérêts verts : celle au grade de colonel du lieutenant-colonel BEM Jean Chabotier, qui fut un prestigieux commandant du 1^{er} Chasseurs Ardennais et est actuellement professeur à l'Ecole de Guerre et commandant de la 12^e Brigade, dont fait partie le 2^e Chasseurs Ardennais, et qui vient d'effectuer un rappel dont il est rendu compte ailleurs.

Un triple grognement de satisfaction !

APPEL AUX DOCUMENTS SOUVENIRS

Le secrétaire national, Victor Robert, conserve dans un album les souvenirs pleins de camarades Chasseurs Ardennais décédés, soit pendant soit après la guerre 1940-1945.

Si des familles de Chasseurs Ardennais possèdent encore des souvenirs, avec ou sans photo, prière de bien vouloir les lui faire parvenir (26, drève des Etangs, 1630 Lindebeck).

Par avance, il témoigne ses vifs remerciements.

IN MEMORIAM

Le lieutenant-colonel Désiré Stevelinck



le colonel Moïny, remplaçant le président national, la section de Vielsalm, dont le défunct était membre, et la section 1 ChA qui avait offert une belle couronne au nom de notre association.

Nous renouvelons l'expression de notre sympathie émue à Mme Désiré Stevelinck, aux enfants et petits-enfants du regretté colonel, et plus particulièrement à son fils, le commandant BEM Jean-Pierre Stevelinck, qui fut longtemps au 1 ChA et appartient maintenant à l'état-major de la 7^e Brigade d'Infanterie blindée.

A. H.

Mme A. MILITIS

Notre membre d'honneur, le lieutenant-colonel e.r. Jean Militis, vient à nouveau d'être frappé dans ses affections vives. Après son beau-frère, l'abbé Dumont, ancien aumônier ChA, et sa sœur, voici qu'est décédée à Saint-Mard, le 30 septembre, à l'âge de 80 ans, sa mère Mme Veuve Albert Militis. Les obsèques ont eu lieu à Ste-Marie-sur-Semois le 3 octobre.

Nous renouvelons à notre ami l'expression de notre profonde sympathie.

LES NOCES D'OR DES PARENTS DE L'ADJUDANT LEURIS



Les parents de notre ami l'adjudant Marcel Leuris, l'infatigable officier ISC du 1^{er} Chasseurs Ardennais et secrétaire de notre section des FBA, ont célébré leurs noces d'or. Il est de tradition, depuis plus de vingt ans, que dans le cadre des festivités de la ville de Wavre se déroulent en juillet, un hommage soit rendu aux couples jubilaires qui comptent cinquante, voire soixante années de mariage.

Les couples empêchés d'assister aux cérémonies officielles, ce qui était le cas pour M. et Mme Leuris, cette dernière ayant subi récemment une grave opération, ont reçu la

Le lieutenant-colonel Olivier

Le 28 juillet, est décédé à l'hôpital militaire de Bruxelles, le lieutenant-colonel honoraire René Olivier, à l'âge de 77 ans.

Le capitaine Olivier commandait, en 1940, la 4^e Cie du 2 ChA.

Nous réitérons nos condoléances à sa fille.

Le lieutenant Naniot

Nous avons été informés avec retard du décès survenu à Liège le 23 avril 1977, de M. Eugène Naniot qui, en qualité de lieutenant de réserve, fut partie du CT de la 2D/ChA.

Nous renouvelons nos condoléances à sa veuve.

M. Edgard Wanschoor

Nos amis de la Fraternelle du 12^e Bataillon de Fusiliers « Remagen » ont été éprouvés par le décès, début août, de leur vice-président pour la province de Luxembourg, Edgard Wanschoor. Il était chef du service de Formation professionnelle à l'Office de l'Emploi à Libramont.

Les Chasseurs Ardennais ont été représentés aux obsèques, et s'associent au deuil du 12 Fu.

Mme Léon Kramer

Est décédée à Ham-sur-Heure, le 24 août, Mme Alice Ericart, veuve du colonel Léon Kramer, le glorieux commandant de notre Bataillon-Moto. Elle était la sœur du commandant Bricart.

Nous présentons nos vives condoléances au Docteur Kramer et à Mme Bricart.

visite des représentants de la commune, en l'espèce de Mme Boniface, échevin du Commerce et de la Culture, et de M. Kalin, échevin des Finances et de l'Environnement.

Sur notre photographie figurent, de gauche à droite : Mme Marcel Leuris, M. Joseph Leuris, Mme Boniface, M. Kalin, Mme Joseph Leuris et Marcel Leuris.

A noter que M. Joseph Leuris a servi dans les Milices patriotiques du Front de l'Indépendance, et qu'il a obtenu plusieurs distinctions honorifiques pour faits de guerre.

La photographie est de M. Otten, de Wavre.

Le romancier aux souvenirs... fous

L'écrivain français Roger Ikor, prix Goncourt 1955 avec « Les eaux mêlées », a adressé au « Figaro » un article de souvenirs apparemment très romancés, dans lequel il évoque l'espionnage qui régnait en Belgique en mai 1940 et qui, faut-il le souligner, était surtout le fait des troupes françaises.

Pourquoi a-t-il cru bon de s'en prendre à l'armée belge, et de mettre dans le même sac réfugiés et Chasseurs Ardennais ? Les Français ont été bien heureux, pendant qu'ils s'installaient laborieusement sur la ligne KW, d'obtenir que soient placés, en avant-garde de leur futur dispositif, la 1D/ChA et notre Bataillon Moto ! Nous pourrions en écrire pas mal sur les déficiences — pour ne pas dire l'absence de liaisons — qui existèrent à ce moment-là, et le manque de confiance de nos alliés dans leurs partenaires belges. Et puis, pas mal d'autres choses encore...

Le chauvinisme des Français est aussi éternel que leur fâcheuse manie de toujours refiler aux autres la responsabilité de leurs erreurs et de leurs défaites : « Un certain racisme », nous écrivait un officier, attirant notre attention sur l'article en question.

Nous avons soumis le texte du romancier Ikor à l'appréciation de notre président d'honneur, le général Champion : on goûtera la justesse et le piment de ses réflexions :

Histoire « folle » ou abominable ?

Le « Soir Illustré » du 18 août a cru devoir reproduire un récit du romancier Roger Ikor, déjà publié par un journal parisien, « Le Figaro ». Il s'agit d'un « souvenir de guerre » du lieutenant Ikor, officier de renseignements d'un régiment français monté en ligne au nord de Namur, en mai 1940. Et c'est intitulé « La folle histoire de l'espion de mai ».

Que l'auteur, si l'on s'en tient à son texte, n'ait rien vu d'autre de l'armée belge que des

« Chasseurs Ardennais débandés », voilà qui nous agace un peu, mais nous avons le cuir assez solide pour supporter cette petite avanie. Il n'y a que la vérité qui blesse, et chacun sait que les « déplace-ments par ordre » accomplis alors dans la région par les 1re et 2e D/ChA (1), de même que le fractionnement de nos unités, imposé par la domination absolue du ciel laissée à la Luftwaffe, ne pouvaient qu'échapper à l'entendement de nos amis français, dont le moindre défaut n'est pas d'être facilement sûrs d'eux-mêmes.

Pour le reste, on se demande bien pourquoi un hebdomadaire belge a trouvé quelque intérêt à un texte aussi affligeant, où l'on voit un officier français faire « reperdre dans la nature » (au risque d'une vie, comme il avoue lui-même en avoir eu le sentiment) une pauvre folle jetée sur les routes par l'exode et que ses hommes, affolés d'espionnage, s'apprêtaient à lyncher.

Pour avoir tiré des pattes de quelques excités du même genre un brave territorial des Flandres perdu dans la pagaille du moment, qu'il soit permis à l'un de ces « Chasseurs Ardennais débandés », selon la jargonnette sommaire de Monsieur Ikor, de lui apprendre qu'il aurait pu au moins tenter de remettre sa « prisonnière » à un gendarme ou à un garde champêtre belge. Quoi que l'on puisse croire, il en restait puisque, dans une nécessité analogue, nous en avons trouvé un !

Mais laissons à ce qu'elle vaut cette « folle histoire » que nous aurions plutôt intitulée « l'abominable histoire d'un Ponce-Pilate déboussolé ».

(1) Entre le 11 et le 14 mai, la 2 D/ChA a occupé trois positions dans la PFN (position fortifiée de Namur). Quant à la 1 D/ChA, d'abord rameutée du Luxembourg sur la Meuse à l'est de Huy, elle fut rassemblée dans la PFN avant de remonter en ligne, dès le 13 mai, aux avancées de KW vers Ferwez, après les bombardements de Belgrade, Suarée et Temploux.

CHASSEURS ARDENNAIS PG ET COMBATTANTS

Même quand ils furent prisonniers de guerre, nos Chasseurs Ardennais n'ont jamais désarmé dans leur cœur, et ils ont profité de toutes les occasions pour lutter contre le régime hitlérien.

Nous avons rapporté, il y a quelques années, les souvenirs de notre camarade Albert Leroy, de Grandcourt (Ruette), qui, prisonnier de guerre évadé de Hongrie, passa ensuite en Tchécoslovaquie où il milita dans les maquis de la Résistance slovaque, agissant en liaison avec les armées soviétiques, et où il conquit le grade de lieutenant.

Nous sommes maintenant entrés en possession de documents établis par un commandant de Bataillon (Berger), de la Première Armée française, et par le maréchal de logis Emile Kuborn, de Législa, nommé par les autorités françaises,

en avril 1945, « commandant d'armes d'Attanweiler, canton de Biberak ou Biberach », (N.d.l.r. : Sauf erreur, Biberak est sis en Bade-Württemberg, à plus ou moins 50 km au sud d'Ulm et à plus ou moins 150 km à l'ouest de Munich), documents qui établissent que notre camarade Zune Ghislain, Léon, de Les Tailles, ex-prisonnier de guerre, « a pris volontairement les armes pour donner main forte aux troupes françaises, et avant l'arrivée des premiers éléments de celles-ci, a lutté du 19 au 28 avril 1945 dans des circonstances souvent pénibles ». Son concours « a permis la capture d'un grand nombre de prisonniers ennemis et d'une organisation... travaillant pour le maquis allemand ».

Cette activité a été certifiée par le commandant de la Sécurité militaire de la 1re DB.



RUBENS ET LES CHASSEURS ARDENNAIS

Le dimanche 31 juillet vers 20 h 20, TF 1 a consacré un reportage à l'Année Rubens. Quelle ne fut pas notre surprise — agréable, bien sûr — d'entendre en musique d'accompagnement, durant toute la séquence assez longue, notre Marche, au reste vigoureusement interprétée.

Les Français sont réputés ignorer la géographie, et il n'est pas impossible que le réalisateur ait confondu Anversois et Ardennais, lesquels au reste ne sont pas si étrangers que cela les uns aux autres. Imaginons plutôt que la Marche des Chasseurs Ardennais a plu parce qu'elle est particulièrement entraînante.

XXXe ANNIVERSAIRE

La FNAPG a commémoré solennellement, le 11 septembre, le XXXe anniversaire du « Fonds R. Nachez » devenu plus tard le « Fonds des Barbelés » et qui constitue une création d'entraide et de solidarité d'envergure exceptionnelle. Il est dû surtout au dynamisme et à la ténacité — que nous osons qualifier d'ardennaise — du président de la FNAPG que nous sommes heureux de féliciter ainsi que ses collaborateurs.

Les Chasseurs Ardennais ont apporté de nombreuses contributions à cette œuvre et ont bénéficié aussi largement de ses interventions. Et il est significatif que ce soit au cœur de l'Ardenne que soit établi le Centre Ste-Ode qui est une réalisation sans égale.

11 JUILLET 1302

Que la Communauté flamande ait choisi l'anniversaire de la Bataille des Eperons d'or pour sa fête, est largement justifié. Je ne sais si ce fut « la bataille la plus célèbre de notre histoire » (il y a 675 ans mais c'est certainement une des plus déterminantes pour notre destin national. L'historien français Lavisse a écrit qu'elle fut « un des événements les plus importants du Moyen Âge ».

Mais ce fut, avant tout, une victoire des milices communales sur la féodalité. Au reste, tous les Flamands n'y étaient pas, et les Gantois notamment en furent pratiquement absents. En revanche, Jean 1er de Namur joua un rôle essentiel avec ses mercenaires wallons. Il fut, en fait, le commandant des troupes opposées à la Chevalerie française, avec son neveu Guillaume de Juliers. Mais il y avait des « Belges » aussi du côté français : des Hennuyers notamment.

On pourrait formuler des remarques similaires à propos de la date de la fête de la communauté francophone, fixée à l'anniversaire des Journées de septembre 1830. Car si de valeureux Liégeois et des Tournaisiens notamment sont venus à l'aide des Bruxellois, il y eut aussi des Flamands : entre autres, des Louvainistes. En réalité, il y eut un soulèvement général dans les « Provinces d'en-bas ».

Toutes ces réflexions pour rappeler — et c'est bien utile — que la Belgique... cela existe, du moins encore !

LE RAPPEL DU 2e REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS



Le colonel BEM Chabotier, commandant la 12e Brigade, passe la revue, en compagnie du Chef de Corps, le lieutenant-colonel Belche.

Septembre 1977 a été décidément un mois faste pour les rappels, grandes manœuvres et exercices d'envergure. La 12e Brigade d'Infanterie motorisée, commandée par le colonel BEM Chabotier (un Ardennais comme il se doit), était bien sûr de la partie.

En son sein, œuvrait notre 2e Régiment de Chasseurs Ardennais, dirigé de main de maître par le LtCol Belche.

Ce rappel s'est déroulé dans un esprit remarquable de dignité, de conscience et de savoir-faire. Il fut une réussite à bien des égards. Le moral du cadre et de la troupe était à l'auteur et fut un profond motif de satisfaction. Nos rappelés ont fait preuve d'un mordant qui en remonterait à n'importe quelle unité d'active.

Mais commençons par le commencement.

Le 5 septembre, tous les officiers d'active et de réserve ainsi que les sous-officiers d'active étaient fidèles au poste, se familiarisaient avec les lieux, prenaient connaissance des missions respectives, et sans désespérer s'attelaient à la besogne.

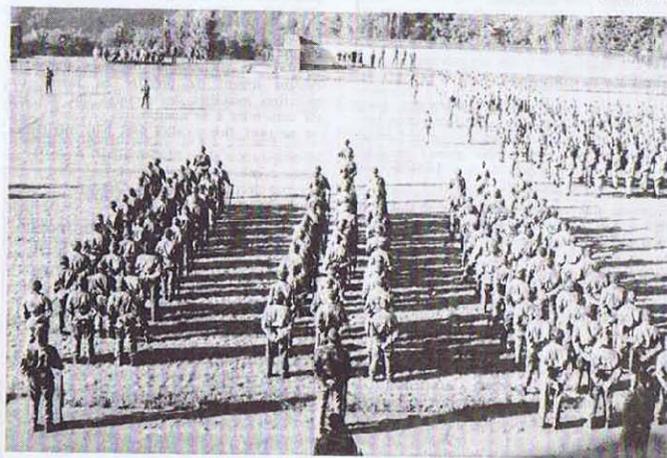
Le 8, nous arrivait le reste du cadre, à savoir nos sous-officiers de réserve, pris en main le jour même et mettant la main à la pâte sans surseoir.

L'arrivée massive des miliciens, fixée le 10, fut une innovation en ce sens qu'ils étaient pour la plupart attendus à Amay où un tri s'opérait, et à Verlainne pour la constitution des unités et sous-unités, l'embarquement et le long voyage vers Vogelsang. A 23 heures, la dernière colonne de véhicules pénétrait dans le quartier Van Doren.

Le lendemain, eut lieu l'émouvante cérémonie de présentation du drapeau suivie du défilé. Il fallait les voir marcher, nos bérets à la Hure, c'était prenant, ça avait de la « gueule ». La Fraternelle nous a fait l'honneur d'être présente à cette cérémonie en la personne du général-major e.r. Champion, de MM. Piedbœuf et Robette accompagnés de leurs épouses.

Et la semaine qui suivit, l'entraînement non-stop fut la règle. Aux séances de tir aux différents armes succédèrent les exercices au niveau du peloton et de la compagnie. Et bientôt, tous apprirent à se défaire de la hantise du char et se familiarisèrent au point que cela devenait un jeu avec les diverses phases du CRAC (Combat Approché Anti-Char). Que ce coups firent mouche ensuite, lors de tirs Energa, Bincidine et, nouveauté, Law.

Les exercices de nuit achevèrent de faire de nos rappelés de bons soldats aguerris. Les bons réflexes étaient revenus très vite. Avant le grand départ, les familles furent autorisées à rendre visite le dimanche après-midi à leurs grands gars : fiancé, fils, mari.



Au camp de Vogelsang

Et lundi, ce fut l'opération « Longue Marche » où le bataillon gagna une zone de dispersion aux environs de Uxheim. A peine installés, ordre était donné d'aller occuper une position défensive sur la rivière Kyll (opération « Bouclier »). Et au début de la nuit, retraite était décidée vers une nouvelle zone de dispersion dans le bois bordant le village de Lummersdorf. Tot le matin, trois unités de combat reçurent mission d'aller freiner l'avance ennemie (opération « Chamois ») aux alentours de Kyllburg, dans le Sud-Eifel, et tout ceci fut mené tambour battant et au pas de course, avec l'aide de gros hélicoptères de la Bundeswehr : un baptême qui, pour d'aucuns, a fait battre les cœurs ; très impressionnant comme mouvement tactique.

Dans l'après-midi du 20, un nouvel exercice s'amorçait : il fallait aller prendre position sur la Moselle, entre Cochem et Ediger. L'installation en défensive se fit de nuit (opération « Raisins Blancs »). Le jour n'était pas encore levé que les nôtres, sous la pression adverse, reçurent ordre de reculer sur une deuxième (« Raisins Noirs ») puis une troisième ligne de défense (« Ultima Espoir »). Et dans l'après-midi, ce fut le retour à Vogelsang, mission accomplie et bien accomplie.

A souligner la performance des véhicules : aucun ne fit défaut, tous revinrent plus frais qu'au départ. Les méchantes langues ne disent-elles pas qu'un rappel est aussi organisé pour remettre en état de marche... ce qui doit rouler !..

Le vendredi 23, une maintenance dirigée de tout le matériel était organisée par le major Engels, commandant en second du bataillon et à laquelle assistaient plusieurs personnalités dont le lieutenant général Teysen.

Le samedi 24, nos rappelés rentrèrent dans leurs familles, fatigués certes mais contents du devoir accompli, satisfaits d'avoir non seulement appris du neuf, mais aussi d'y avoir mis du leur.

Capt. Rés. BIHAIN
OSC/2 CHA.

Les droits moraux et matériels des Combattants

A propos de l'invalidité forfaitaire de 10 % pour les prisonniers de guerre 40/45 ayant un an de captivité

Nous avons reçu quelques lettres à ce sujet; nous croyons-nous utile de préciser les conditions imposées pour obtenir ce pourcentage d'invalidité :

1. Il faut avoir atteint l'âge de 68 ans ;
2. Il faut justifier d'une ANNEE ENTIERE de captivité, en fournissant la photocopie de la CARTE VERTE DE PRISONNIER DE GUERRE. (Pas question donc d'une captivité de 9 mois ou de 11 mois, etc.);
3. Il ne faut pas JOUIR DEJA d'une invalidité de guerre 40/45 d'au moins 10 %, pour asthénie suite à sa captivité ;
4. La durée d'un an peut être obtenue en cumulant la captivité comme prisonnier de guerre avec celle de prisonnier politique ;
5. Transmettre la demande par RECOMMANDATION, à l'Administration des Pensions, 10, place Jean Jacobs, 1000 Bruxelles.

N.B. — Le président national a déjà annoncé que le gouvernement avait admis POUR 1978, 10 % d'invalidité dans les mêmes conditions que ci-dessus, L'AGE REQUIS ETANT ABAISSE A 66 ANS ; mais il faut attendre les arrêtés d'exécution, qui vous seront signalés en temps utile.

Nous insistons auprès des présidents et des secrétaires des sections, qu'ils lisent attentivement les communiqués faits dans le bulletin. Il nous est souvent posé des questions dont la solution a été clairement exposée, dans la rubrique « Droits moraux et matériels des anciens combattants et assimilés ».

Nous sommes à votre disposition pour des cas douteux et vous demandons de joindre un timbre pour la réponse.

Colonel BEM Ire
Jean BORGNIET.

Facilités de parking

Un certain nombre d'administrations communales, notamment dans l'agglomération bruxelloise, ont pris des mesures en vue de faciliter le parking des voitures des grands invalides et handicapés, soit près de leur domicile, soit près de leur lieu de travail.

Espérons que cette mesure se généralisera et fera l'objet d'une disposition légale ou réglementaire au niveau national.

S.O.S.-Dépannages (R.A.C.B.)

Dans notre n° 109, p. 11, nous signalions que Touring-Secours consentait une réduction de cotisation de 25 % aux grands invalides.

Précisons que le Royal Automobile Club de Belgique (R.A.C.B.), qui dispose de son réseau S.O.S.-Dépannages, accorde exactement le même avantage aux automobilistes grands invalides de guerre, c'est-à-dire une cotisation réduite de 25 %.

S'adresser au R.A.C.B., 53, rue d'Arion, 1040 Bruxelles.

A quand la rente pour les mobilisés de 1939-1940 ?

Le député PSB R. Gondry (La Louvière) a posé la question ci-après au Premier Ministre :

L'arrêté du 20 février 1975 portant statut de réparation en faveur des militaires belges qui ont effectué du service au cours des différentes phases de la mobilisation de 1939-1940 accorde un avantage purement moral.

Toutefois, dans le protocole d'accord conclu le 7 novembre 1975 en le Gouvernement et les associations patriotiques, en vue du règlement de l'ensemble des problèmes litigieux des victimes de guerre, il a été précisé que dans l'avenir, une indemnité sous forme de rente de mobilisation serait allouée aux bénéficiaires du statut précité.

Monsieur le Premier Ministre peut-il faire savoir si cette mesure doit entrer en vigueur prochainement ?

Réponse de M. Tindemans :

Aux termes du protocole d'accord auquel se réfère l'honorable Membre, le Gouvernement s'est engagé à procéder au règlement global du contentieux des victimes de la guerre dans le cadre d'une programmation à réaliser en une période de dix ans, à dater du 1er juillet 1975.

C'est à la Commission permanente qui, conformément au protocole précité, a été chargée du règlement du contentieux qu'il revient d'élaborer cette programmation et d'en proposer la réalisation au Gouvernement, en tenant compte des priorités et notamment des besoins sociaux les plus urgents.

La Commission permanente n'a fait, jusqu'ici, aucune proposition visant à attribuer une rente aux bénéficiaires de l'arrêté royal du 20 février 1975.

La programmation de l'année 1978 ayant, d'ores et déjà, été arrêtée, cette mesure ne pourrait être envisagée que pour l'année 1979 au plus tôt, à la condition que la commission permanente la propose au Gouvernement.

N.D.L.R. : comme on le voit, une fois de plus, le protocole et la commission permanente servent d'alibi au Gouvernement à qui il appartient pourtant de prendre les décisions finales. Il devient urgent de prendre en faveur des militaires mobilisés des mesures qui ont déjà été consenties à de nombreuses catégories dont on ne peut dire qu'elles sont plus méritantes.

PG NES EN 1909

Si vous comptez un an au moins de captivité, vous devez introduire, au plus tard dans le mois qui précède votre 68^e anniversaire, votre demande d'invalidité forfaitaire de 10 % pour pathologie de la captivité.

On peut atteindre un an en additionnant les captivités PG et PP.

La FNAPG fournit des formulaires à ses membres.

Bonifications de traitement aux agents des services publics

Il résulte d'une réponse du vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique que l'arrêté royal du 15 avril 1965 accordant une bonification de traitement à certains membres du personnel rétribué par l'Etat dont l'entrée en service a été retardée par la guerre 1940-1945, modifié notamment par l'arrêté royal du 11 août 1976, a essentiellement pour but — son préambule le précise d'ailleurs — de replacer dans une situation pécuniaire comparable à celle de leurs collègues recrutés durant l'occupation les anciens prisonniers politiques, prisonniers de guerre, mobilisés dans les forces belges de Grande-Bretagne ou dans les corps expéditionnaires de la Force publique, agents de renseignements et d'action ou auxiliaires des services de renseignements et d'action, membres de la résistance armée, et par la presse clandestine, réfractaires et déportés pour le travail obligatoire.

D'autre part, pour satisfaire à la condition prévue par l'article 1er, 3^e, de l'arrêté royal du 15 avril 1965 susmentionné, il faut et suffit que l'agent compte, dans la période antérieure au 1er septembre 1955, un mois de services qui, en vertu du statut pécuniaire auquel il est soumis, soient admissibles pour la fixation de son traitement dans son échelle actuelle. Lorsque tel est le cas il importe peu que l'agent soit entré en fonction dans son administration actuelle avant ou après le 1er septembre 1955.

Le but poursuivi par l'arrêté royal du 15 avril 1965 est pleinement respecté pour les catégories de bénéficiaires reprises à l'arrêté royal du 11 août 1976 et que l'article 5, § 2, de l'arrêté royal du 15 avril 1965 est parfaitement fondé à leur égard. En effet, ils ne sont pas désavantagés vis-à-vis de leurs collègues recrutés pendant l'occupation puisque ceux-ci n'obtiennent pas non plus un traitement supérieur au traitement maximum de l'échelle.

Congés de maladie pour les agents des services publics

Le ministre de la Santé publique a confirmé au sénateur PSC R. Conrotte (Arlon) que « en vertu des dispositions de l'article 14 § 2 de l'arrêté royal du 1er juin 1964, relatif à certains congés accordés à des agents des Administrations de l'Etat, l'agent invalide de guerre peut bénéficier de quarante-cinq jours de congé pour maladie au lieu de trente. L'arrêté précité ne fait aucune distinction entre invalide civil ou militaire de guerre ; en effet, il suffit que l'agent invalide de guerre soit reconnu comme tel ».

Pensions et rentes de guerre

A la suite de la hausse de l'indice des prix à la consommation, les pensions et rentes de guerre ont été portées de l'indice 170,9 du taux de base à 174,10, et ce, à partir du 1er juillet 1977. Cela représente une hausse d'environ 2,4 %.

Les pensions payées au 1er juillet (il en reste encore à l'ancien taux, mais les arriérés ont été payés en août et en septembre, soit inclus dans les montants du 4^e trimestre 1977 payés le 1er octobre.

LA BATAILLE POUR VINKT

par le commandant e.r. Georges HAUTECLER

La journée du 25 mai au 1er Bataillon du 1er Régiment de Chasseurs Ardennais (Bon Temmerman)

II

La 1^{re} compagnie doit gagner le mamelon 21 à 1.100 mètres à l'ouest-nord-ouest du clocher de Vinkt, en réserve régimentaire, tandis que les deux compagnies restantes occuperont une position au nord de Vinkt, c'est-à-dire, à peu de chose près, la position « occupée » avant l'aller-retour à Kanegem.

12 heures 30, tandis que le quartier-général de la 4^e division déménage en hâte pour Ondank, le major Temmerman qui a rapidement convoqué ses commandants de compagnie leur donne verbalement ses ordres pour le retour à Vinkt :

« La 1^{re} compagnie renforce le III^e bataillon du commandant Philippart. La 6^e compagnie étendra sa gauche jusqu'à Neringbeek. La droite de la 2^e compagnie s'appuie à la gauche du III^e bataillon ou de la 1^{re} compagnie.

Le poste de commandement du bataillon s'installera provisoirement à l'angle du chemin situé à 2.800 mètres à l'ouest-nord-ouest du clocher de Vinkt et à 1.200 mètres au nord-ouest de la ferme Ter Borgh. Le charroi indispensable au combat est à la disposition des unités. »

Le commandant Schouvelier relate avoir reçu les ordres verbaux suivants : occuper une position au sud du port sur le Poekesbeek, face à l'est sur un front de 600 mètres, établir la liaison au nord avec la 3^e Chasseurs Ardennais, au sud avec la 2^e compagnie. Aucun renseignement sur l'ennemi.

Les Chasseurs Ardennais du major Temmerman remontent donc sur leurs vélos pour gagner des placements pas fort éloignés de ceux qu'ils occupaient jusqu'à 11 heures. Cette prise de position vers midi signifie pour le soldat progresser le ventre creux. Enfin les Chasseurs Ardennais commencent à y être habitués.

PROGRESSION DE LA 6^e COMPAGNIE

La 6^e compagnie laisse ses camions au carrefour situé à 400 mètres au sud-ouest du vieux moulin Artemeersch, passe au sud du Neringbeek et progresse vers l'est par des chemins de terre. Le commandant examine avec intérêt une prairie clôturée et bordée de jeunes papiers au feuillage bien étoffé, offrant un excellent abri contre les vues. Il donne d'y laisser les vélos formés en faisceaux et de déployer la compagnie. Il adopte la formation du triangle, base en avant, le peloton Namurois au nord, le peloton Van Egroo au sud, le peloton Decker en second échelon avec les mitrailleurs. Chaque peloton se forme en ligne de peloton. Chaque peloton se forme en ligne de peloton puisque le front est de 300 mètres par peloton. Des éclaireurs précèdent les pelotons de 50 mètres. La compagnie progresse par de grands champs de seigle déjà haut. Ce mouvement s'effectue dans le plus grand ordre comme à l'exercice et ce tableau est réconfortant. Les pelotons avant arrivent ensemble à la route de Lotenhulle et stoppent à une centaine de mètres au-delà. Ils tombent en effet sur des hommes postés qu'ils reconnaissent à temps comme étant des motocyclistes de la 10^e compagnie dont ils ignorent la

présence. Ces motocyclistes se regroupent dès qu'ils sont relevés, et partent vers l'ouest. Le 3^e peloton (Namurois) ne dépasse pas la grand-route, tandis que le 1^{er} (Van Egroo) s'installe à 200 mètres au-delà en direction de l'est en liaison avec le peloton Lacroombs de la 2^e compagnie. Le 2^e peloton (V. Decker) ne traverse pas la grand-route non plus et le commandant Schouvelier installe provisoirement son poste de commandement provisoirement à l'ouest de ce 2^e peloton, sous un saule, séparé de ce peloton par un champ de seigle. Les hommes croisent les trous individuels ou mangent les biscuits des vivres de réserve que le major vient de faire parvenir à la compagnie.

Dès 14 heures 30, la 6^e compagnie est installée défensivement.

PROGRESSION DE LA 2^e COMPAGNIE

La 2^e compagnie gagne en vélo le mamelon 21, y laisse les vélos et continue la progression en tranchées. Toutes les fermes et maisons rencontrées sont soigneusement visitées. A Meulewijk le commandant Pirnay rencontre un groupe d'une centaine de militaires du 11^e régiment de ligne se repliant vers le nord-ouest. Ferme après ferme, les hommes de la 2^e compagnie dépassent la route de Lotenhulle à Vinkt et progressent jusqu'au petit ruisseau coulant à l'est de la ferme Den Robphem à 1.200 mètres de la grand-route. Pirnay trouve que les intervalles entre les points d'appui sont bien grands, surtout dans une région aussi couverte et où les champs de tir sont fort limités.

Cependant, l'artillerie belge se met à tirer et ses obus tombent très près des hommes qui sont surpris à découvert. Pirnay se rend compte qu'il a dépassé l'emplacement prescrit et qu'il est complètement isolé. Il fait rétrograder ses hommes d'un kilomètre et les installe le long de la Ketelstraat qui s'étend parallèlement à la grand-route de Lotenhulle à Vinkt et à environ 200 mètres à l'est de celle-ci.

La section de mitrailleurs du 1^{er} sergent Tibor est postée à l'extrême-sud de la compagnie le long de la grand-route, dans la 1^{re} maison isolée au nord de Vinkt. La section du sergent Grégoire est installée le long du chemin reliant la ferme Nihil à la grand-route.

Il place son poste de commandement à la ferme Nihil, dans le poulailler. Dès 13 heures 30, la 2^e compagnie est postée et en liaison vers le nord avec la 6^e compagnie et vers le sud avec la 9^e compagnie. Un front continu est rétabli ce qui était la hantise des états majors de 1940.

REORGANISATION DU COMMANDEMENT

La situation au point de vue du commandement est assez confuse : le G.Q.G. n'a libéré qu'un bataillon de Chasseurs Ardennais au profit de la 4^e division, le bataillon Philippart qui occupe Vinkt. Mais la 4^e division s'est trompée et a pris sous ses ordres directs le bataillon Temmerman.

Nous avons vu qu'à 12 heures 15, le major Temmerman reçoit l'ordre de prendre le commandement de la défense de Vinkt qu'il n'occupe pas. Heureusement, à 13 heures 05, le G.Q.G. accepte que tout le 1^{er} régiment de Chasseurs Ardennais passe aux ordres de la 4^e division. Le major Lecoq dispose donc à nouveau pleinement de ses deux bataillons et de ses 10^e et 11^e compagnies. Le restant de la 1^{re} division de Chasseurs Ardennais reste réserve d'armée, mais le major Lecoq reste en liaison étroite avec elle...

A 13 heures 45, le major Lecoq vient au poste de commandement du major Temmerman et lui donne des éclaircissements sur la situation du régiment. Le bataillon Philippart défend Vinkt avec trois compagnies en ligne. La compagnie moto a un peloton sur la route de Vinkt à Nevele et le restant de la compagnie tient la trouée entre le III^e bataillon et le Poekesbeek. Le 1^{er} bataillon doit relever cette compagnie qui sera regroupée sur la route de Vinkt à Arsel en réserve régimentaire.

La 3^e compagnie (deux pelotons) est en position à l'ouest de Vinkt et passera aux ordres du commandant Mathen (1^{re} compagnie) qui dépend directement du régiment. Le major Lecoq rassemble donc à l'ouest de Vinkt une forte réserve de cinq pelotons de fusiliers et une compagnie moto. Le commandant de régiment déclare à Temmerman qu'il ne peut rester aussi éloigné de ses unités et doit s'installer au nord du lieu-dit Meulewijk. Temmerman s'exécute et, à 15 heures 15, annonce à ses compagnies que son poste de commandement définitif est installé à la ferme à 1.100 mètres au nord de la ferme Ter Borgh (au méridien 86) et le poste de secours à la ferme Devoldere. Les téléphonistes-signaleurs du bataillon se mettent immédiatement au travail et, pour 16 heures 50, la liaison téléphonique est réalisée entre le poste de commandement du bataillon et celui du régiment.

A 17 heures 30, le major Lecoq communique que les Allemands (environ deux compagnies) sont au contact des 9^e et 7^e compagnies à l'est de Vinkt.

DES MUNITIONS ABANDONNEES

Le sous-lieutenant Van Egroo effectue d'initiative une reconnaissance en avant de son peloton et trouve :

«...un parc à munitions d'artillerie abandonné dans le verger d'une grosse ferme, contenant environ une centaine de grandes caisses avec des charges pour obus de 150 mm. Pas une fusée, pas un obus... »

Il prévient son commandant de compagnie, s'offrant pour, avec ses hommes, charger rapidement ces caisses du moment qu'on lui envoie un camion.

Le commandant Schouvelier communique ce fait au bataillon, ajoutant que ce dépôt de caisses se trouve à 900 mètres au sud de Seishoek. Un camion peut aisément venir les

chercher. L'opération est sans danger, tout est calme sur le front du bataillon. Aucune suite ne sera donnée à cette suggestion.

ENVOI DE PATROUILLES

Vers 19 heures, le commandant Pirnay (2e compagnie) reçoit l'ordre suivant (ordre de 18 heures 35 du major Laccoca, expédié par le major Temmerman à 18 heures 44) :

«A 19 heures 15, une patrouille de la 2e compagnie sortira en direction de la ferme Den Rossom. Elle devra étendre des antennes vers la droite (9e compagnie) pour voir ce qui se passe... (on a signalé une affaire de 250 à 300 Allemands devant le front de la 9e).

Renseignements à fournir pour 20 heures : points atteints, constatations faites, etc. A 18 heures 45, des patrouilles du 3e Chasseurs Ardennais sortiront également. Faire attention : ne pas tirer les uns sur les autres. Le commandant Pirnay doit prévenir le capitaine Hallet de la sortie de sa patrouille.»

Pirnay désigne le sous-lieutenant Gruselin pour effectuer cette patrouille. Vers 20 heures 45, il est de retour avec ses hommes. Il signale qu'il n'y a aucun ennemi à l'est du front de la compagnie et ce sur une profondeur de 400 à 500 mètres. Il s'est rendu auprès du sous-lieutenant Fairon, chef du peloton nord de la 9e compagnie. Ce dernier lui a déclaré qu'il aurait une centaine d'Allemands devant son front. Ils semblent posséder de nombreuses mitraillettes et mitrailleuses.

VINKT SERAIT TOMBE

Alors que tout est calme sur le front de son bataillon le major Temmerman reçoit à 19 heures 54 un message alarmant du commandant de régiment :

«Les Allemands sont dans Vinkt. Faites attention à votre droite et prévenez le capitaine Hallet (9e compagnie).»

Cinq minutes plus tard le 1er bataillon reçoit l'ordre d'envoyer de toute urgence un peloton de fusiliers en renfort au poste de commandement du régiment à la ferme Ter Borghit. Le major Temmerman désigne pour cette mission le peloton Decker, peloton soutien à la 9e compagnie.

L'ARTILLERIE BELGE TIRE TROP COURT

A 20 heures 12, la 2e compagnie signale que l'artillerie belge vient de tirer sur les positions qu'elle occupe ainsi que celles de la 9e compagnie, sa voisine au sud. La 2e compagnie a dû provisoirement replier ses hommes jusqu'à la grand-route de Vinkt à Lotenhulle.

Le major Temmerman prévient le régiment et en profite pour communiquer le croquis des emplacements des tirs d'arrêt qu'il suggère en avant de ses unités.

CHANGEMENTS DE POSITION

A LA 2e COMPAGNIE

A 22 heures, le commandant de la 2e compagnie reçoit du lieutenant Gruselin la note suivante :

«Le peloton nord de la 9e compagnie a dû appuyer vers le sud, de sorte qu'il existe entre les 2e et 9e compagnies une trouée de 400 mètres environ. Deux fusils mitrailleurs du 2e peloton ne pourraient-ils prendre position entre moi et la 9e compagnie?»

Le commandant Pirnay se rend sur place et constate effectivement qu'il y a au sud de sa compagnie un endroit vide de défenseurs.

(suite et fin au prochain numéro)

CHASSEURS ARDENNAIS TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR PENDANT LA CAMPAGNE DE 1940

VI 3e REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS

Noms et prénoms	Lieu et date naissance	Grade et classe de milice	Tombé le... à...
EM du Régiment			
BUTSTRAEN Willy. O.J.	Hamme 15-6-1914	Lt act Of. renseign.	27 Vinkt 15-VI Bruges
I Bon - Ire Cie			
AUQUIERE Edgard, J.	Frameries 30-3-1920	Capl VC 38	12 Temploux
FLAUSCH Joseph, C.M.	Andrimont 1-5-1915	Sdt M 36	12 Temploux
LENFANT Lambert, J.	Beho 13-8-1916	Sdt M 36	12 Temploux
VAN DIONANT Joseph, A.	Vierset-Barse 23-10-1918	Sdt M 38	12 Temploux
PERLOT Maurice, H.	Familleureux 3-8-1918	Sdt M 37	21 Ste Austreberthe (Fr)
DENIS Léon, P.J.	Bra-sur-Lienne 21-1-1919	Sdt M 38	21 Ste Austreberthe (Fr)
ALEXIS Arile, V.C.	Heyd 23-3-1913	Sdt M 38	24 Lotenhulle
CROISIER Constant, J.G.	Wavreille 21-9-1908	Sdt M 28	27 Vinkt
GERARD René, C.J.	Soy 22-4-1919	Sdt M 38	27 Vinkt
2e Cie			
BODEUX Gaston, L.G.J.	Septon 27-11-1914	Sgt M 34	12 Temploux
CULTIAUX Emile	Farciennes 7-3-1911	Sdt M 31	12 Temploux 13 Floreffé
MARETTE Michel, G.J.	Mabompré 31-5-1914	Sdt M 34	26-27 Vinkt
RAUCROIX René, G.J.	Feschaux 14-12-1910	Sdt M 30	26-27 Vinkt
VERHEGGEN Louis, J.	Houffalize 21-6-1914	Sdt M 34	26-27 Vinkt 5-VI Zeveren
BONTEMS Joseph, H.H.	Mont 15-7-1919	Sdt M 39	27 Vinkt
3e Cie			
CREMER Jules	Limerlé 14-2-1914	SLt Rés	10 Chabrehez
GOURMET Benjamin, .A.	Bellevaux 15-8-1915	SLt ac	10 Chabrehez
BASTIN Pierre, J.	Tavigny 30-5-1917	Sdt M 37	10 Chabrehez
DENIS Joseph, C.J.	Cherain 22-4-1917	Sdt M 37	10 Chabrehez
HENROTTIN Gustave, J.	Dochamps 28-11-1917	Sdt M 37	10 Chabrehez

DANS NOS SECTIONS

ARLON



Les Chasseurs Ardennais d'Arion et de Vance à l'Ossuaire de Douaumont.

CEUX QUI NOUS ONT QUITTES

— Marcel Wantz, ancien secrétaire communal d'Attert, était notre délégué pour Grendel depuis la fondation de la Fraternelle.

— L'ami Deroche de Beaumont, ancien de 1914-1918, membre protecteur. Il était le père d'Elie Deroche tombé à Vinkt le 26 mai 1940.

— Notre porte-drapeau fédéral Louis Reumont a perdu son frère.

— Le major Engels de l'E.I. a perdu sa maman.

— François Cheppe, 63 ans, de Bonnet. Ancien de la 7e Cie du 2 ChA et prisonnier de guerre de cinq ans.

— Jules Schwartz, 85 ans, ancien du 10e de Ligne, Croix de guerre 1914-1918. Le défunt a habité durant de longues années le quartier de la «Belle-Vue» à Arlon.

HYMENEÉ

Eliane Fontaine, fille de notre ami Jean d'Attert, a épousé M. José Klensch d'Attert également.

PETITES NOUVELLES

— André Lentz, tambour-major à la Musique des Forces de l'Intérieur, a été nommé adjudant. C'est un excellent musicien, joyeux drille qui n'est pas peu fier d'avoir fait payer une tournée générale à la Musique par S.M. Baudouin. Au cours d'une cérémonie à l'E.I., en présence du Roi, il avait raté la réception de sa canne vigoureusement projetée. Le Roi, après avoir appris que cela coûterait une amende d'une tournée à la cantine, prit aussitôt la décision de payer lui-même l'addition.

— Le commandant Roland Yandé et le caporal Guy Vandevorde de l'E.I. ont été tous deux gratifiés de distinctions honorifiques.

— Mme Elise Borschette, veuve de M. Auguste Schmitz, vient de prendre sa retraite, après avoir été pendant 45 ans maîtresse de couture à Guirsch. C'est elle qui, il y a peu, avait rénové notre drapeau.

— Nous remercions l'Administration communale d'Arion qui a pris la décision d'allouer des subsides aux groupements patriotiques.

— Comme chaque année, nous étions avec la Marche du Souvenir à son départ à Arlon, aux cérémonies de Martelange et à l'arrivée à Vielsalm. Parmi les marcheurs, mentionnons spécialement notre ami Flaman qui a été de toutes les éditions, ce qui est assez rare. Notre gratitude à l'Association Commerciale d'Arion qui, comme les années précédentes, a diffusé un programme de marches militaires sur ses haut-parleurs durant la matinée de départ de la Marche.

NOUS AVONS FAIT UN BEAU VOYAGE

Le dimanche 24 juillet dernier, deux cars, avec une importante délégation de nos amis de Vance, ont pris le départ d'Arion vers la France.

Les Bérêts Verts et leurs épouses, après une rapide visite des fortifications de Montmédy-Haut, ont visité l'Ossuaire de Douaumont puis ont pris un succulent déjeuner à Verdun.

L'après-midi a été consacrée à la visite détaillée d'un des plus gros ouvrages de la Ligne Maginot à Ferme. Le souvenir de cette véritable cité souterraine qui résista à l'ennemi jusqu'à la capitulation de la France, restera gravé chez ceux qui savent eux aussi ce que c'est de «tenir». Il a été décidé devant le succès de cette excursion de récidiver chaque année. Dès cet hiver, le Comité va étudier l'itinéraire 1978. Notons en terminant que l'Assemblée Générale qui avait été prévue pour cet automne est reportée au début de l'année prochaine.

Bastogne - Martelange - Sibret

ILS NOUS ONT QUITTES :

Roger Braquet de Rouette, Achille Mayers de Bastogne, Raymond Clément de Amberloup et notre ancien porte-drapeau Georges Léonard de Bastogne.

Les anciens bérêts verts leur ont rendu un dernier hommage. Nous renouvelons à ces familles dans la peine, nos sincères condoléances.

HYMENEÉ

Nous avons appris le mariage de Jean-Claude Alie, fils de Victor Alie de Mont (Houffalize) avec Bernadette Léonard, fille de Joseph Léonard de Bastogne.

A ces jeunes époux, nous adressons nos vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité. Aux heureux parents, nos vives félicitations.

BERTRIX

DECES

Nous avons eu à déplorer les décès des camarades Albert Henny du 3e ChA, Alphonse Fontaine du 1 ChA et le 13 septembre de Henri Cailet de Bertrix. Une délégation avec drapeau a assisté aux obsèques.

Nous réitérons nos condoléances aux familles éprouvées.

COTISATIONS

Toutes les cotisations pour 1977 sont rentrées et nous remercions les dévoués qui se sont chargés des encaissements. Nous remercions également tous les membres du nouveau Conseil communal du Grand Bertrix qui ont accepté de faire partie de notre Fraternelle.

HERBEUMONT,

charmante localité touristique de nos Ardennes, a été choisie par notre secrétaire-trésorier Emile Colson pour y prendre sa retraite au printemps prochain; et dès à présent vous pouvez le trouver les «week-ends» au bungalow «Le Sanglier» 275B, rue Champ Simon.

Déjà une dizaine de nouveaux membres de cette localité ont rallié notre Fraternelle. Peut-être aurons-nous le plaisir d'avoir un prochain Congrès National dans le fief de notre haitiophilie olympique le regretté Serge Reding; le bourgmestre R. Jacques et le conseiller Rausch déjà membres protecteurs de notre Fraternelle seraient fiers de recevoir tous les Bérêts Verts dans leur commune.

BOUILLON

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JUIN 1977

La première assemblée générale de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, section du Grand Bouillon, s'est tenue, le dimanche 19 juin, à Corbion, en présence de M. Albert Hubert, président national.

L'office religieux fut célébré par M. l'abbé Thiry qui, au cours de son homélie, évoqua la mémoire de tous les Chasseurs Ardennais disparus.

M. Albert Hubert déposa des fleurs au pied de la stèle commémorative et adressa un message fraternel aux Chasseurs Ardennais largement représentés.

L'assemblée générale s'est tenue à la salle paroissiale.

M. Roger Hardy, président de la section locale, remercia M. Albert Hubert qui s'est imposé le déplacement de Bruxelles à Corbion pour répondre à l'invitation de la section benjamine des Chasseurs Ardennais. Le président de notre section remercia également tous les anciens bêtres verts présents, la population de Corbion, M. le curé Thiry, l'harmonie communale « L'Union Bouillonaise ».

Election du Comité : le comité existant a été réélu avec deux nouveaux membres, MM. Gustave Bourgeois et Jean Jaumain.

Tous les points figurant à l'ordre du jour de l'assemblée générale ont été approuvés.

Au cours de l'assemblée générale, M. Maurice Brasseur, bourgmestre de Bouillon, fut accueilli par M. Roger Hardy. Il vint témoigner sa sympathie au comité et aux membres de la section de Bouillon.

Le président national félicita chaleureusement M. R. Hardy, son comité et tous les membres de la section pour la pleine réussite de cette journée.

La réunion se termina par une réception à laquelle les membres étaient cordialement invités.

DECES

Le 3 août à Bouillon, est décédé dans sa soixante-sixième année, notre camarade Arthur Pougin, membre effectif de notre régionale.

Mme Marcelina Maury, épouse de notre camarade Paul Thomas, est décédée à l'âge de soixante-cinq ans.

Aux familles endeuillées, nous présentons nos plus vives condoléances.

BRABANT

Alors que nos vacanciers sont rentrés dans leurs pénates, les hirondelles nous quittent et une autre saison commence.

Les activités de la section furent forcément réduites pendant le trimestre écoulé. Signalons néanmoins la participation de nos forts-en-Jambes à la MSA du 28 juin : Gulot, Larismont, Laurant (8e), Mercier, Victor Robert (10e) et Temmerman.

Ne laissons pas passer l'occasion que nous offre ce billet sans féliciter la section de Namur pour l'organisation de la journée mémorable du 5 juin, lors de l'inauguration du Monument rénové de Temploux.

Le 3 octobre, dans une ronde aux souvenirs patriotiques de Schaarbeek, en compagnie des autorités communales, des fleurs ont été déposées notamment à la stèle aux Chasseurs Ardennais par le bourgmestre Nols et le président Gustin.

PROCHAINES ACTIVITES :

— le 11 novembre, commémoration de l'Armistice de 1918. Rendez-vous habituel au Soldat Inconnu.

— Le dimanche 18 décembre, assemblée générale statutaire de la section, suivie du banquet. Nous prions nos membres de nous réserver cette matinée. Détails dans la prochaine circulaire, vers le 15 octobre.

DANS LA CARRIERE

Jean-Marie Borremans, le petit-fils de notre dévoué trésorier Auguste Colle, a brillamment réussi l'examen d'entrée à l'Ecole des Cadets. Nous l'avons vu portant très bien l'uniforme lors de sa première permission. Félicitations au jeune homme ainsi qu'à ses grands-parents.

EREZEE

DECES DU PORTE-DRAPEAU JOSEPH GILLET



Notre photo remonte au Congrès national d'Erezée en 1976. Le "brave petit Joseph" reçoit le diplôme d'honneur de porte-drapeau et est congratulé par son président Yvon Lomré.

Le dévoué porte-drapeau, Joseph Gillet, est décédé ce 30 septembre, en sa 71e année, à Oster (Odeigne), après une longue et pénible maladie. Ses obsèques se sont déroulées le 3 octobre. Nous en parlerons au prochain numéro.

Nous réitérons à Mme Gillet nos sentiments de vive sympathie.

BANQUET DU 16 AVRIL 1977

La veille des élections législatives n'avait pas été un choix très heureux pour notre banquet. Il y eut néanmoins cinquante et un participants. Tout s'est parfaitement déroulé. La joie et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

La soirée était animée par notre fidèle Lize Dépre.

Nous nous retrouverons au printemps prochain.

ACCIDENT

Notre camarade Jean Mathias et sa charmante épouse ont été victimes d'un grave accident de roulage.

Nous formulons nos meilleurs vœux de parfait rétablissement à tous deux.

Comme le camarade Jean, notre ami Fernand Lespagnard, son beau-fils Robert, sa petite-fille Carine, son cousin et sa cousine ont été victimes d'un accident stupide. A l'heure actuelle, tout le monde est à peu près rétabli. Tant mieux ! Ils l'ont échappé belle.

MANIFESTATIONS

Monument à la Résistance à Harre-St-Antoine.

DECES

Nous avons le pénible devoir de vous annoncer les décès suivants :

- Madame Germaine Resteigne, épouse Migeotte, d'Erezée;
- Le camarade Auguste Jacqmin d'Erezée, inhumé à Nadrin;
- Le camarade René Chignesse de Liège (décédé inopinément à La Panne), inhumé au cimetière de Ste-Walburge;

— La maman de nos sympathiques membres José et Robert Simon, décédée à Chevron.

A toutes ces familles, la Section d'Erezée présente ses condoléances les plus sincères.

Ayant été prévenus tardivement, nous n'avons pu assister aux obsèques de notre camarade René Chignesse et le regrettons.

Le camarade Léopold Gérard, né à Hazelle (Erezée) et y décédé le 24 août dernier.

HOUFFALIZE

MARIAGES

On nous a fait part du mariage de :

- M. Marc Louviaux, fils de M. Lucien Louviaux, de Hologne, et Mlle Evelynne Dague, de Hargimont;
- Mlle Anny Lucy, fille de M. Paul Lucy, de Gedinne, et M. Bernard Chaidron, de Carlsbourg;
- Mlle Rose-Marie Petitjean, fille de M. Albert Petitjean, d'Angleur, et M. Salvator Russoto.

A tous ces jeunes époux, nous adressons nos plus cordiales félicitations et nos vœux les plus ardents de bonheur et de prospérité.

DECES

A la liste déjà bien longue et publiée dans ces colonnes pour l'exercice en cours, il nous faut encore, hélas ! ajouter les noms suivants :

- MM. Albert Georges, à Ouppey; Eugène Marchal, à Rochefort; Robert Henrot, à Gedinne; Louis Ligot, à Lavacherie; Lucien Davreux, à Solhier; Adelin Catot, à Ronzon-Rendeux; Jules Molitor, à Haversin; Maurice Colas, à Gros-Fays; Nestor Ska, à Herbaumont; Louis Lecomte, à Forrières; Théophile Louis, à Lavacherie; Alfred Wilmet, à Dinant.

Aux familles de tous ces camarades, nous réitérons nos fraternelles condoléances.

COTISATIONS

Un ultime avertissement est adressé aux retardataires, les priant de verser leur cotisation pour 1977 (soit 120 F minimum) au C.C.P. n° 000-0762137-08 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais à Houffalize, et cela sans plus tarder.

Le présent bulletin est le dernier que recevront ceux qui n'auront pas régularisé leur situation. Le service de notre revue « Le Sanglier » ne leur sera également plus assuré.

Quant à la cotisation pour 1978, nous prions instamment nos membres de ne point nous l'envoyer avant le mois de novembre. Le taux, modifié lors du Congrès National de Martelange, en sera prochainement communiqué par notre revue. Nous prions nos délégués de bien vouloir attendre ces instructions.

LE MEMORIAL DES ARDENNAIS

Très nombreuses sont les souscriptions que nous avons reçues à ce livre du Général Champion qui doit sortir de presse au cours de l'automne. Nous tenons cependant à rappeler la façon de procéder pour y souscrire :

1°) nous envoyer le bon de commande inséré dans le dernier numéro de notre revue;

2°) et en même temps, nous verser la somme de 320 F au C.C.P. de la section qui y est indiqué.

L'un ne peut aller sans l'autre. Le bon est indispensable pour l'expédition du livre lors de sa parution; quant au versement, il doit être en notre possession avant que nous ne puissions envoyer les bons.

Si vous voulez profiter des conditions exceptionnelles accordées actuellement, il ne faut pas attendre que le livre soit affiché dans les librairies. Alors, son prix de vente sera de 350 F.

LIEGE - VERVIERS

Notre section tient à congratuler tout d'abord son président, René Picbeuf qui vient de mettre un terme à sa vie professionnelle.

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à Madame une longue et très heureuse retraite, pour le plus grand bien de notre section.

Nous présentons aussi, pour le même motif, nos plus sincères félicitations à nos amis Georges Robette, Joseph Tonnoir, Gérard Vandoooren, en leur souhaitant également une très bonne et longue retraite en compagnie de leur épouse.

Ces quatre amis étaient occupés depuis de nombreuses années dans la même firme.

Ci à notre porte-drapeau Georges Wesel qui a représenté si dignement notre section à de multiples manifestations patriotiques, notamment aux fêtes de la Libération de la Ville de Liège, à la cérémonie de réparation au fort de Loncin, ainsi qu'au pèlerinage du 15 août.

Marche-en-Famenne

ACTIVITES ET PARTICIPATIONS

Participation à toutes les cérémonies patriotiques de Marche-en-Famenne avec les membres des autres associations et l'armée.

17 février - 8 mai - Congrès de Martelange - Fastes de Spich et Vielsalm - Rénovation du Monument de Temploux (44 membres) - Arrivée de la Marche du Souvenir à Vielsalm où nous avons eu le plaisir d'accueillir nos camarades Fernand Deroua (délégué de Waha) qui bouclait sa 7e marche, ainsi que notre ami Edmond Antoine, commissaire de police, accompagné de ses fils.

Le 6 août, le commandant Goffart et Madame, le président, le secrétaire-trésorier et le porte-drapeau, représentant la section, ont assisté au mariage de Viviane Wagner, trompette d'honneur. A cette occasion, le président a prié le commandant Goffart de remettre à Viviane une plaquette offerte par la section.



En haut : de jeunes mariés solidement encadrés : un vice-président national, les président, secrétaire et trésorier de la section.

En bas : le vice-président national, Jean Goffart, qui s'y connaît en compliments et même en boniments, offre à Viviane Wagner, le cadeau de la section marchoise.

Le 3 septembre, invités par l'Administration communale, nous avons assisté à la visite d'une délégation de la 7e brigade. Parmi ses unités figure le 13e de Ligne qui fut le régiment du Cdt Ponthier dont le buste orne la fontaine de l'hôtel de ville. Après le dépôt d'une gerbe à ce monument, nous avons pu rencontrer les colonels Liebens, Farey et Lefebvre ainsi que leurs adjoints avec qui nous avons échangé quelques considérations sur l'arrivée à Marche des unités de la brigade. Il est bien entendu que nous nous rencontrerons d'ici peu pour certaines mises au point. Nous sommes d'ailleurs en contact permanent avec le colonel Farey, commandant de Place, et ses adjoints avec qui nous entretenons des relations très fraternelles.

COMMUNICATIONS

Pour 1978, nous avons décidé de porter la cotisation à 150 F pour les membres effectifs et adhérents et 200 F et plus pour les membres protecteurs.

Nous avons le grand plaisir d'annoncer qu'à ce jour notre section compte 192 membres. D'accord avec nos 10 délégués, nous avons la ferme volonté de tripler le nombre d'inscrits en 1975 avant la fin de l'année.

En accord avec l'association des groupements patriotiques, nous invitons cordialement tous nos membres à participer aux cérémonies du Relais Sacré du 11 novembre ainsi qu'au souper traditionnel qui aura lieu le vendredi 11 novembre à 20 heures dans la nouvelle salle de la place Touterée à Marche. Tous les membres recevront incessamment leur invitation personnelle.

Chasseurs Ardennais, chers Amis qui habitez le Grand Marche et ses environs, qui n'êtes pas encore inscrits à notre section régionale, c'est de tout cœur que nous vous y attendons.

NAMUR

RENOVATION DU MONUMENT DE TEMPOUX NUMEROS GAGNANTS DE LA TOMBOLA

10078	10149	10273	10307	10341	10404
10460	10485	10536	10548	10567	10620
10720	10730	10848	10852	10866	11312
11377	11390	11659	11668	11695	11776
11831	11866	11875	12174	12198	12225
12252	12277	12280	12393	12396	12428
12473	12507	12536	12593	12663	12766
12779	12785	12934	13187	13316	13378
13382	13399	13564	13747	13758	13823
13843	13844	13878	13896	13917	13922
13954	14074	14081	14186	14189	14224
14227	14342	14417	14515	14549	14595
14661	14712	14807	14828	14856	14987
15041	15140	15152	15158	15215	15349
15358	15451	15462	15582	15593	15607
15669	15719	15854	15920	15930	16033
16040	16107	16130	16136	16182	16213
16231	16252	16319	16344	16768	16801
16957	17143	17164	17192	17224	17257
17324	17505	17538	17542	17809	17819
17875	17904	17910	17950	17990	17998
18067	18140	18578	18614	18762	18792
18833	18838	18846	18868	18887	19017
19054	19109	19208	19290	19293	19298
19349	19463	19574	19696	19794	19850
19866	19870	20037	20070	20305	20349
20351	20465	20481	20518	20530	20602
20669	20675	20705	20770	20942	20945
20952	21108	21151	21161	21202	21246
21315	21415	21521	21554	21598	21606
21695	21720	21758	21793	21898	21914
21984	22023	22115	22231	22253	22274
22384	22442	22500	22511	22527	22657
22677	22735	22761	22767	22851	22914
22924	23030	23151	23230	23377	23417
23590	23604	23651	23697	23754	23789
23793	23805	23971	24153	24264	24334
24402	24639	24645	24668	24721	24745
24811	24880	24901	24910	24985	

Les lots sont à retirer chez le Président, M. Gilsoul, 60, rue de Bruxelles à Namur, tous les jeudis après-midi jusqu'au 30 novembre à midi.

Les sections sont en possession de listes détaillées mentionnant la désignation des lots.

JOURNEES DE SEPTEMBRE

Le samedi 17, sur le parvis de la Maison de la Culture, les Bérêts Verts se sont associés à l'hommage rendu à la mémoire du gouverneur Bovesse et ont fleuri la plaque dédiée au promoteur de leurs unités.

A l'issue de la cérémonie, M. le gouverneur Falize pria le président Gilsoul de lui présenter les membres présents. Adressant à chacun des paroles aimables, le gouverneur fit part de sa décision de recevoir prochainement en audience officielle au Palais provincial, les représentants de notre section.

Le lendemain, dans le cadre du grand pèlerinage annuel, au cimetière de la ville, qui rassemblait quelque six mille participants encadrés de six musiques militaires et 120 drapeaux belges et alliés, s'est déroulée l'imposante et grandiose cérémonie, commémorant le souvenir des combattants de 1830 et des deux grandes guerres.

Accueillie par le « Choral du Chasseur Ardenais » joué par la musique des F.D.L., la tenue des Bérêts Verts namurois, empreinte d'une dignité recueillie et précédée d'une délégation du 12e bataillon « Remagen » fut unanimement

remarquée. Le drapeau des Zouaves de Paris, cravaté de nos couleurs, jumelait celui de la Section.

Le défilé, devant les membres du Gouvernement et les plus hautes autorités civiles, militaires et religieuses, entourant l'invitée d'honneur, Madame l'Ambassadeur des Etats-Unis à Luxembourg, fut des plus impressionnant.

La cérémonie brillamment commentée, se termina par le dépôt de fleurs, le « Last Post », l'exécution des hymnes nationaux, et tandis qu'aux grands mâts de la vaste esplanade, constituée par les pelouses d'honneur, s'élevaient les drapeaux belge et alliés, le drapeau de l'Ardenne montait au mât planté à la tombe du gouverneur Bovesse.

Par le déroulement de la fête folklorique, d'une rare recherche, sur la place St-Aubain, la journée du 18 septembre prit fin.

L'exécution de toutes les musiques (510 exécutants), réunies sous la baguette du Cdt Carion, fut pour les amateurs de « Sambre et Meuse » un régal tant pour les yeux que pour les oreilles.

N.D.L.R. : Le but à atteindre est évident. Aussi, il est souhaitable qu'au plus grand rassemblement civique de la partie sud du pays, d'autres Bérêts Verts, rejoignent chaque année, le troisième dimanche de septembre, ceux du Namurois.

DECES

Dans les derniers jours de septembre, est décédé à Andenne, à l'âge de 59 ans, notre camarade Firmin Hénoumont, qui était adjudant au Centre d'entraînement Para-Commando de Marches-Dames. La section de Namur était représentée aux obsèques par Joseph Moïny.

Nos condoléances à la famille.

Note du PN : En mai 1940, trois frères Hénoumont, originaires de Habay-la-Neuve, faisaient partie du 4e Chasseurs Ardennais. Firmin, qui vient de mourir, appartenait à la Cie EM du régiment. L'aîné, Robert, qui termina sa carrière comme adjudant-payeur à l'EI, et le cadet, René, 20 ans, SM 1939, étaient à l'EM du 1er Bataillon. Robert fut blessé et amputé d'un bras. René, grièvement blessé par un éclat d'obus le 26 mai à Dentergem, devait décéder à Bruges le 15 juin ; il est inhumé à Habay-la-Neuve.

...

Nous avons appris avec plaisir que le colonel en retraite Gehenot, ancien administrateur national et président provincial de Namur des Croix du Feu, avait été promu commandeur de l'Ordre de la Couronne avec glaives.

Toutes nos félicitations.

...

Il est insisté auprès des retardataires pour qu'ils se hâtent de régulariser leur cotisation de l'exercice en cours qui prend fin le 31 octobre.

Neufchâteau-Libramont

DECES

Nous avons eu à déplorer le décès de Joseph Lazard à Noville-sur-Méhaigne. Il était le bon camarade de notre président Joseph Mouzon et membre protecteur de la Fraternelle.

Notre ami Jules Remacle a perdu sa petite-fille Véronique âgée de 9 ans, enlevée brutalement à l'affection des siens par un accident de la route.

Madame Veuve Henri Lamouline est décédée à Saint-Médard. Elle était membre honoraire de la section depuis la mort de son mari.

Nos condoléances émues aux familles éprouvées.

MARIAGE

Francine Bouche de Hamipré a épousé Gustave Bourguignon de Villeroux.

Beaucoup de bonheur aux jeunes époux et à leurs parents.

DISTINCTION

Notre camarade François Hannick, ancien secrétaire-trésorier de la section, a été promu Chevalier de l'Ordre de la Couronne en tant que président des Chambres de Métiers et Négoces.

René Olmehietie a reçu la Croix civique de première classe pour 35 ans de bons et loyaux services à la régie des Postes.

Sincères félicitations à l'un et à l'autre.

ACCIDENT

Nos amis Raymond Martin et Fernand Meinguet ont été victimes d'un accident de la route. Ils sont en bonne voie de rétablissement.

VA-T-ON RETABLIR LA CONSCRIPTION AUX ETATS-UNIS ?

Le grand journal britannique « The Times » a publié, à la fin du mois de juillet, un intéressant article mettant en exergue les problèmes avec lesquels se trouve confrontée l'armée de métier rétablie aux Etats-Unis par Nixon, problèmes qui seraient tels qu'on parle sérieusement d'un retour à la conscription.

A la fin de 1976, les choses semblaient pourtant bien se présenter : il y avait 775.000 soldats volontaires de carrière, et on se trouvait à — 0,5% de l'objectif final : dans les Marines, on était à 99% des effectifs, et au maximum dans la Navy et l'Air Force. Sur le plan qualitatif aussi, on était relativement content.

Et voilà que subitement, le futur paraît incertain. On note, tout d'abord, un recul des engagements d'intellectuels, c'est-à-dire de diplômés d'enseignement secondaire ou de personnes d'un niveau d'instruction élevé, et ce, même dans l'Aviation et la Marine. On observe aussi une augmentation considérable de la proportion de Noirs : alors que ceux-ci ne représentent que 13% de la population des Etats-Unis de 18 à 21 ans, ils atteignent 19% pour l'ensemble des Forces armées et 29% dans l'armée de terre. La Réserve est en déclin, tant en nombre qu'en qualité. Enfin, le personnel représentant actuellement 55% du budget de la Défense, c'est-à-dire que sa part a doublé en neuf ans.

Le président Carter n'a pas hésité à déclarer que si l'on ne trouvait plus assez de volontaires, on retournerait à la conscription, mais à une forme différente de l'ancienne conscription car il ne veut plus de celle-ci avec ses inégalités et ses multiples échappatoires.

Au Pentagone, on observe que le recours à la conscription ne diminuerait que de 1% le budget de la Défense nationale. On préférerait effectuer une action de propagande en faveur du recrutement, recourir, pour de nombreuses tâches, à de la main-d'œuvre féminine, et même accepter des niveaux physique, psychologique et d'instruction inférieurs aux normes actuelles, étant entendu que ces VC de second niveau seraient placés exclusivement dans les services.

En tout cas, les perspectives paraissent peu favorables pour la prochaine décennie où l'on s'attend à ce que le nombre d'engagés volontaires diminue d'un tiers. On souligne également que la situation en matière de volontaires de carrière est peu favorable en Grande-Bretagne et même en URSS, laquelle devrait recruter 85% de tous les jeunes gens âgés de dix-huit ans en 1987 pour maintenir ses forces militaires au niveau actuel.